



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)

INSTITUT DE GEOGRAPHIE, D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

(IGATE)

MASTER D'INTEGRATION REGIONALE ET DEVELOPPEMENT

(MIRD)

Mémoire pour l'obtention du diplôme de master

OPTION : Hôtellerie et Tourisme



**CONTRAINTES ET STRATEGIES DE VALORISATION DU
PATRIMOINE TOURISTIQUE DANS LA COMMUNE DE
OUIDAH**

Réalisé par :
Aimée Isabelle M. O. ESSOU

Sous la direction de :
Prof. Expédit W. VISSIN
Professeur Titulaire des
Universités du CAMES

Membres du jury
Président : Prof. Expédit W. VISSIN
Rapporteur : Dr Hervé KOUMASSI
Examineur : Dr Romaric OGOUWALE

Mention : Très-bien

Note : 16/20

Soutenu le 06/05/2019

Sommaire

Dédicace.....	3
Remerciements.....	4
Sigles et acronymes.....	5
Résumé /Abstract.....	6
Abstract.....	6
Introduction.....	7
CHAPITRE I :	9
CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE	9
1.1 Cadre théorique.....	9
1.2 Approche méthodologique.....	16
CHAPITRE II :	22
PRESENTATION DU MILIEU D’ETUDE ET CADRE CONCEPTUEL	22
2.1- Présentation de la Commune de Ouidah.....	22
2.2- Cadre conceptuel.....	29
CHAPITRE III :	36
TYPLOGIE DES OFFRES PATRIMONIALES TOURISTIQUES DANS LA COMMUNE DE OUIDAH	36
3.1 Types d’offres patrimoniales touristiques dans la Commune de Ouidah.....	36
3.2- Demande touristique dans la Commune de Ouidah.....	52
3.3 Saison touristique.....	53
CHAPITRE IV :	57
CONTRAINTES TOURISTIQUES ET STRATEGIES DE VALORISATION DANS LA COMMUNE DE OUIDAH	57
4.1- Contraintes touristiques dans la Commune de Ouidah.....	57
4.2 Contraintes de valorisation des sites touristiques.....	62
4.3 Proposition d’une stratégie de valorisation du patrimoine touristique dans la commune de Ouidah.....	66
Conclusion.....	76
Liste des tableaux.....	81
Liste des figures.....	81
Liste des planches.....	81
Liste des photos.....	81
ANNEXES.....	82
Table des matières.....	86

Dédicace

A

- ✓ Ma chère Mère, Madame GONÇALVES Jeannine à qui je dois la vie et l'éducation
- ✓ Mon cher époux DAHITO Faustin et mes enfants Uriel, Vanessa et Ruby.

Remerciements

Ce mémoire que je présente a été mené à son terme grâce à l'appui et aux encouragements de maintes personnes, auxquelles j'aimerais ici exprimer toutes mes reconnaissances, tout en sachant que ces lignes sont insuffisantes pour résumer le précieux rôle qu'elles ont eu à jouer.

Je tiens d'abord à présenter ma gratitude à mon maître de mémoire le Professeur Expédit W. VISSIN, Professeur Titulaire des universités du CAMES pour sa contribution et son entière disponibilité à diriger ce travail et à m'accompagner dans mes efforts malgré ses multiples occupations. Il m'a accordé le privilège de bénéficier de ses conseils, de ses remarques, de son analyse critique et de sa rigueur scientifique. Qu'il trouve dans ces quelques lignes, la marque de mon respect, l'expression de mon admiration.

Je dis merci aux membres du jury qui ont accepté examiner la qualité scientifique de ce document.

A tout le corps professoral du MIRD, nous adressons également nos remerciements pour le sacrifice volontaire et le dévouement avec lesquels ils s'occupent de nous dans l'enseignement.

Je dis également merci à tout le personnel de l'ONG Afrique Décide (Ouidah) sans oublier celui du Musée d'histoire de Ouidah pour leur contribution à la réalisation de ce travail.

A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de ce travail.

A tous, infiniment merci !!!

Sigles et acronymes

ASECNA	: Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
DDT	: Direction du Développement Touristique
DDCT	: Direction Départemental de la Culture et du Tourisme
FCFA	: Francs des Communautés Françaises d'Afrique
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MCAT	: Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme
MCT	: Ministère de la Culture et du Tourisme
MIRD	: Master d'Intégration Régionale et Développement
ODD	: Objectifs pour le Développement Durable
OMT	: Organisation Mondiale du Tourisme
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PIFSAP	: Projet d'Intégration des Forêts dans le système des Aires Protégées
PNDT	: Politique Nationale du Développement du Tourisme
REVICA	: Réserve Villageoise de Chasse Autogérée
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
UAC	: Université d'Abomey-Calavi
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

Résumé /Abstract

Le tourisme est une activité qui contribue au développement des pays disposant d'un patrimoine touristique si ces pays trouvent des stratégies pour la valorisation de ce dernier. Cette recherche a pour but d'étudier les contraintes et stratégies de valorisation du patrimoine touristique dans la Commune de Ouidah.

L'approche méthodologique adoptée s'articule autour de la collecte des données, le traitement des informations et l'analyse des résultats. Le modèle utilisé pour analyser les résultats est FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces). Les travaux de terrain ce sont appuyés sur un échantillonnage réalisé à partir de la méthode à choix raisonné.

Il ressort de l'analyse des résultats que la Commune de Ouidah dispose d'importantes et différentes catégories d'offres touristiques au nombre desquelles l'offre originelle (sites naturels, produits touristiques socioculturels et cultuels, produits d'art) et l'offre dérivée composée de l'hébergement, la restauration, le transport touristique et le guidage. L'ensemble de ces offres constitue une source de revenus permettant aux populations de la Commune de lutter contre la pauvreté vu la fréquentation mensuelle atteignant 2000 touristes pour certains mois au cours de la saison touristique (décembre à mai). Par ailleurs, l'activité touristique est confrontée à un certain nombre de problèmes liés au dysfonctionnement au niveau de l'Etat avec l'absence d'objectifs, de stratégies et de plan d'actions efficaces ; l'insuffisance d'organisation des opérateurs privés ; la faible promotion et marketing touristique. Pour y remédier, il urge non seulement que les autorités locales mais aussi les populations locales prennent conscience de l'importance de ce secteur qui peut relever l'économie de la Commune de Ouidah.

Mots clés : Ouidah, Contraintes touristiques, Patrimoine, valorisation.

Abstract

The tourism is an activity that contributes to the development of the countries having a tourist heritage if these countries find some strategies for the valorization of this last. This research has for goal to study the constraints and strategies of valorization of the tourist heritage in the Township of Ouidah.

The adopted methodological approach articulates around the collection of the data, the treatment of the information and the analysis of the results. The model used to analyze the results is FFOM (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats). The works of land these are pushed on a sampling achieved from the method to reasoned choice.

He/it is evident from the analysis of the results that the Township of Ouidah has important and different tourist offer categories to the number of which the original offer (natural sites, sociocultural and worship tourist products, produced of art) and the derivative offer composed of the lodging, the restoration, the tourist transportation and the guidance. The set of these offers constitutes a source of incomes allowing the populations of the Township to fight against poverty seen the monthly company reaching 2000 tourists for some months during the tourist season (December to May). otherwise, the tourist activity is confronted to a certain number of problems bound to the dysfunction to the level of the state with the absence of objectives, strategies and plan of efficient actions; the insufficiency of organization of the private operators; the weak promotion and tourist marketing. To remedy there, him urge not only that the local authorities but also the local populations become aware of the importance of this sector that can raise the economy of the Township of Ouidah.

Key words: Ouidah, tourist Constraints, Heritage, valorization.

Introduction

Le tourisme international, depuis plus d'un demi-siècle, est une activité florissante et son essor est loin de s'amenuiser étant un des leviers les plus puissants de la mondialisation (Lanfant, 2004 cité par Duferme, 2006). L'ouverture des frontières, la libre circulation des capitaux, la dérégulation aérienne et l'attractivité des destinations de plus en plus lointaines, expliquent cette évolution (Hoerner, 2008). L'Organisation mondiale du tourisme prévoit en 2020 plus du double des déplacements touristiques soit 1,56 milliard en comparaison avec 636,6 millions en 1998 (OMT, 2006). C'est donc dire que 7 % de la population pratiquera le tourisme, sans compter l'immense flux des migrations touristiques internes (Cazes, 2006). L'ampleur du phénomène s'associe, en outre, aux stratégies de beaucoup de pays émergents qui considèrent malgré tout, l'activité touristique comme une base forte de leur développement (Hoerner, 2008). L'industrie touristique est devenue de nos jours, un facteur important de développement économique de par sa contribution aux économies nationales. Elle emploie près de 200 millions de personnes et génère selon la même source, une force économique annuelle évaluée entre 2 et 3,5 millions dollars US (OMT, 2009).

Toutefois, ces avancées impressionnantes, parfois ralenties par des crises économiques, financières et sociales ponctuelles, n'ont pas réussi à faire disparaître les inégalités sociales et la pauvreté dans les pays et régions qui sont l'objet des investissements touristiques traditionnels (Duferme, 2006). Parce qu'une bonne part des bénéfices du tourisme de masse, contrôlée par 13 États du Nord Hoerner (2008), retourne dans les pays émetteurs Vellas (2003), ou est captée par les multinationales du tourisme (Akama, 2007). Cette forme de tourisme contribue peu au développement local des communautés hôtes. Par conséquent, les impacts socialement indésirables du tourisme de masse orienté vers des produits bon marché et souvent de faible qualité Vellas (2003), fragilisent de plus en plus la qualité de vie des communautés locales, leur culture et leur environnement.

Cependant, à l'instar de certains pays africains, le Bénin a accordé une priorité au secteur du tourisme qui contribue à environ 3 % du PIB et constitue la deuxième source de devises après le coton (SCRIP, 2007). Cette position du tourisme au plan national est la contribution du patrimoine touristique des différentes régions du pays.

Malgré ces chiffres émanant de secteur touristique, force est de constater que la Commune de Ouidah avec le potentiel touristique dont elle dispose, ce secteur peine encore à être valorisé.

Au regard de ces constats, le thème suivant a été formulé : « *Contraintes et stratégies de valorisation du patrimoine touristique dans la Commune de Ouidah* ». Le but de cette étude est d'étudier les contraintes et stratégies de valorisation du patrimoine touristique dans la Commune de Ouidah. Le présent travail comporte quatre chapitres structurés comme suit :

- le premier chapitre aborde le cadre théorique et approche méthodologique ;
- le deuxième chapitre aborde la présentation du secteur d'étude et le cadre conceptuel ;
- le troisième chapitre aborde la typologie d'offres touristiques patrimoniales disponibles dans la Commune de Ouidah ;
- et enfin, le quatrième et dernier chapitre fait cas des contraintes touristiques et stratégies de valorisation du patrimoine dans la Commune de Ouidah.

CHAPITRE I :

CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre présente le point des connaissances, la clarification des concepts, la problématique, les hypothèses et les objectifs visés par l'étude, ainsi que la démarche méthodologique adoptée.

1.1 Cadre théorique

Le cadre théorique comporte le point des connaissances, clarification des concepts et la problématique.

1.1.1 Point des connaissances

L'expansion du tourisme de masse au seuil du XX^{ème} siècle, n'a pas laissé les auteurs indifférents qui, à travers leurs travaux scientifiques ont mené plusieurs réflexions sur le tourisme.

Breton (2009) s'est intéressé au patrimoine culturel et au développement du tourisme alternatif. Il part du double constat des impacts socio-économiques du tourisme sur les composantes patrimoniales de l'environnement ; et en sens inverse, de l'attrait déterminant des ressources d'un patrimoine dûment valorisé sur la demande et l'offre touristique.

Dr Vo Sang (2000), montre qu'en dehors du fait que les sites, les paysages, les monuments, les savoirs- faires constituent des ressources touristiques incontestables du Vietnam ; il est indispensable que des actions soient menées (inventaire, valorisation, mise en tourisme, patrimonialisation, préservation etc.) afin que ces potentialités soient intégrées à la vie économique du pays.

Pour Napoli (2000), il paraît important de développer une politique de l'offre touristique. Le tourisme dépend du territoire, d'où le rôle de l'image touristique. Un festival bien géré, des parcs naturels mis en valeur, des monuments mis en public mais également et surtout la qualité de l'accueil font que les richesses sont créées pour toute la chaîne des acteurs du système touristique. Ce dernier estime également qu'il ne faut jamais oublier que la protection, dont doivent

jouir ces biens comprend leur identification, leur étude, leur conservation, leur restauration, leur mise en valeur et leur intégration dans le cadre des projets de développement durable de la société contemporaine.

Par ailleurs, Labat C. (2000), attire l'attention sur le fait que la valorisation, la mise en tourisme et la patrimonialisation suscitent des interactions importantes, à partir desquelles se développe la commercialisation d'une destination. De plus, bien que l'image patrimoniale occupe une place prépondérante dans le tourisme, elle n'appartient à personne en particulier mais profite aux habitants de la zone concernée, aux professionnels du tourisme et aux touristes. Les acteurs et les collectivités territoriales doivent jouer un rôle considérable dans la gestion de cet actif immatériel qu'est l'image d'un pays voire sa réputation en termes de sécurité, de qualité des services de l'accueil, de l'infrastructure sanitaire et d'autres. Pour les professionnels du tourisme, cet actif est un atout majeur dans le sens où la réputation d'une destination intervient sur la rentabilité de leur investissement. Par contre, les collectivités publiques n'ont pas à faire la promotion de tel ou tel produit touristique, cette dépense à caractère commercial relève des entreprises touristiques.

L'ouvrage intitulé « le tourisme au Bénin : Etat des lieux et perspectives » réalisé par la fondation FRIEDRICH EBERT STIFTUNG en juillet 2006, a diagnostiqué les problèmes du secteur touristique et présente les stratégies de correction durable. Au nombre de ces problèmes, nous avons l'insuffisante valorisation du potentiel touristique et celle de la qualité des équipements et services touristiques. Les principales orientations sont, entre autres, la réglementation touristique, le renforcement du cadre institutionnel, la mise en œuvre de mesures d'accompagnement facilitatrices et incitatives, l'aménagement des sites, la restauration des patrimoines, la promotion touristique, la mise en valeur des produits touristiques et la formation professionnelle. Ce rapport montre que le tourisme est un phénomène économique et social. Il crée des valeurs ajoutées, emplois, et engendre l'entrée de devises.

C'est dans la même logique que Pecqueur (1997), affirme que les politiques des patrimoines touristiques jouent sur les représentations inconscientes pour redonner vie à des histoires oubliées, enfouies, susceptibles d'intéresser une clientèle spécifique.

Au Bénin, plusieurs ouvrages se sont intéressés au tourisme national voir local en mettant l'accent sur sa place, les problèmes qui caractérisent son disfonctionnement ainsi que les stratégies de sa relance.

Malheureusement, le tourisme souffre de son manque de visibilité. C'est ce qui justifie l'expression « l'Afrique se vend mal ! » (Othee, 2000).

Le rapport d'auto-saisine du Conseil Économique et Social du Bénin (2010), apporte plus de clarification sur la faible exploitation des potentialités touristiques du pays en expliquant que « le tourisme est une activité peu développée au Bénin qui dispose pourtant de nombreuses potentialités ».

Affolabi (1999), pense que le développement du secteur touristique est fonction des attraits touristiques de chaque pays, mais aussi des moyens nécessaires pour la mise en valeur de ses potentialités touristiques. Il a présenté quelques types d'aménagements touristiques dans la commune d'Abomey-Calavi.

Broutani (2005) dans sa recherche sur la stratégie de relance du tourisme béninois est revenu sur les origines de ce secteur. Il affirme en effet que le tourisme est apparu au Bénin vers les années 1960 et contribue à près de 2 % du produit intérieur brut. Pour lui, l'un des handicaps du tourisme béninois est son accessibilité et le prix du transport aérien prohibitif. Ainsi, pour être accessible, la «destination Bénin» doit être promue en informant le plus grand nombre d'acteurs du tourisme. Ces derniers pourront l'inscrire dans des circuits qu'ils offrent et permettre facilement l'accès à des marchés nouveaux, faisant ainsi connaître le Bénin au-delà des marchés traditionnels. Il préconise alors l'initiation d'une politique de promotion qui aura pour but d'augmenter la demande des produits de la «destination Bénin» en attirant l'attention des clients (touristes) potentiels sur son existence et ses caractéristiques et en influençant la décision du groupe en faveur de cette destination. Cette politique de promotion

se traduira par un grand effort sur la publicité média mais aussi, qu'il faudra dynamiser et mettre à jour le site internet du tourisme béninois en vue de rendre attractif et fournir aux visiteurs une gamme variée d'informations précises.

Dagnitché (2008), attire l'attention des responsables du tourisme sur la nécessité d'un personnel qualifié et des établissements hôteliers de classes homologuées pour accompagner le développement du tourisme.

Sego S.(1993), a étudié les potentialités et contraintes de valorisation des sites touristiques dans le département du Borgou nord du Bénin en passant en revue les sites exploités, valorisés ou explorés ainsi que ceux mal exploités, non valorisés ou inexplorés. Il a également mis en relief les goulots d'étranglement en particulier les contingences sociales ainsi que les contraintes d'ordre institutionnel qui empêchent la valorisation de ces sites et par surcroit le développement du tourisme dans ce département.

Dossou gbete et Fakambi (2002), traitent du sujet touristique à Ouidah sous l'angle de l'aménagement du territoire. Ils inventorient et examinent les conditions de mise en valeur des sites touristiques de Ouidah en faisant ressortir les contraintes liées à cette valorisation ainsi que quelques perspectives.

La comparaison directe des précédentes études montre qu'il requiert encore de recherches sur les difficultés que rencontrent les organisations communales pour la valorisation de leur patrimoine touristique.

Face à cette situation, cette étude se démarque des autres par les objectifs fixés.

1.1.2 Clarification des concepts

La présente étude fait intervenir des concepts de base qu'il convient de définir

Commune

La commune est une collectivité territoriale dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle s'administre librement par un conseil élu dans les conditions fixées par la présente loi (Loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin). C'est aussi la division

territoriale administrée par un maire assisté du conseil municipal (**Petit Larousse, 2010**).

Contrainte : Obligation créée par les règles en usage dans un milieu, par les lois propres à un domaine, par une nécessité, etc (Larousse, 2010). C'est tout ce qui empêche l'évolution ou le développement de l'activité touristique (Dakou, 2017). Dans le cadre de notre recherche, la contrainte s'explique alors par les faiblesses, problèmes, menaces qui freinent le développement de l'activité touristique dans la commune de Ouidah.

Site Touristique : C'est un lieu considéré du point de vue de l'harmonie ou du pittoresque et qui attire les touristes (Petit Larousse 2010). Dans cette étude, le site touristique c'est un monument ou tout site naturel, culturel, historique ou archéologique drainant des visiteurs.

Stratégies de valorisation : La valorisation est l'action de donner une plus grande valeur (LAROUSSE 2012). C'est l'ensemble des actions qui introduisent le patrimoine dans le domaine marchand. Il prend la valeur et crée des richesses (Edjekpoto S, 2015). Elles apparaissent comme des solutions qui permettent la mise en valeur d'un bien. Dans le cadre de ce travail, les stratégies de valorisation désignent l'ensemble des mesures développées pour rendre plus visible et attractive la destination Ouidah.

Patrimoine touristique : Le patrimoine est l'ensemble des biens que l'on tient de ses ascendants par héritage (LE MAXIDICO, 1996). Sofiane (2014), voit dans le patrimoine l'ensemble de tous les biens naturels ou créés par l'homme sans limite de temps ni de lieu. Dans le cadre de cette étude, le patrimoine touristique désigne l'ensemble des patrimoines d'un pays qui attire les touristes.

1.1.3 Problématique

Le patrimoine occupe aujourd'hui une fonction importante au sein de la société. Il est considéré comme un secteur économique à part entière (Vernières, 2012), jouant un rôle actif dans la production de richesses, et dans la création d'emplois (Grefte, 2003).

Le tourisme en tire généralement les bénéfices les plus importants (Benhamou, 2011), et c'est notamment par lui que le patrimoine va pouvoir jouer un rôle central dans l'économie et le développement des territoires qui le mobilisent. De par sa nature, le tourisme entretient en effet un lien étroit avec le territoire et son développement. Il s'y déploie, de manière transversale, en un ensemble d'activités qui touchent de nombreux acteurs. Il dispose aussi d'un impact considérable sur l'économie internationale (Jamot, 2003). Ainsi, C'est cependant loin d'être le seul secteur à en bénéficier (Grefte, 2003). Les emplois et les retombées économiques liés à la restauration du bâti peuvent être considérables.

Les effets induits sur l'ensemble de l'économie par l'activité supplémentaire liée au tourisme et à la visite des sites, à leur entretien, leur conservation, peuvent être extrêmement important (Nicolas, 2006). Le secteur représente 9 % du PIB mondial, 6% des exportations (UNWTO, 2014), 4,4 % de l'investissement total (Blanke et Chiesa, 2013). Ce secteur, comparé aux autres industries, montre qu'il occupe la première place suivie du pétrole brut (OMT, 2008). C'est la première source de devises pour un tiers des Pays En Développement (PED).

Les entreprises touristiques étaient en 2004, les premiers employeurs au monde en embauchant 207 millions de personnes, soit 8 % de l'emploi total mondial (OMT, 2013).

Le Bénin fascine le visiteur sur toute l'étendue de son territoire avec ses plages, villages lacustres, musées, falaises et massifs montagneux, ses réserves de faune et de flore (Conseil Economique et Social, 2010). Ainsi, le tourisme est un secteur d'avenir pour l'économie béninoise également deuxième pourvoyeur de devises après le coton, environ 3 % du PIB, cinquième destination touristique après le Ghana, le Nigéria, le Sénégal et le Mali dans la sous-région Ouest Afrique (Lamic, 2009).

La Commune de Ouidah dispose d'un patrimoine touristique très riche et diversifié. Mais malgré la diversité de ces potentialités touristiques, on note une

mauvaise organisation des activités touristiques. Ce qui suscite un certain nombre de questionnements à savoir :

- quelles sont les activités et types d'offres touristiques patrimoniales dont dispose la Commune de Ouidah ?
- quelles sont les contraintes à la mise en valeur du patrimoine touristique dans la Commune de Ouidah ?
- quelles stratégies adéquates pourrait-on adopter pour mieux le promouvoir le patrimoine touristique dans ladite Commune ?

Dans le but de répondre à ces questionnements, les hypothèses et objectifs suivants ont été fixés et se présentent comme suit :

❖ **Hypothèses de travail**

- ✓ le patrimoine touristique de la Commune de Ouidah est riche et diversifié ;
- ✓ plusieurs contraintes limitent la mise en valeur du patrimoine touristique de la Commune de Ouidah;
- ✓ il existe plusieurs stratégies à mettre en place pour la valorisation du patrimoine touristique dans la Commune de Ouidah.

Pour vérifier ces hypothèses, les objectifs suivants ont été fixés :

❖ **Objectifs de recherche**

L'objectif général de cette recherche vise à étudier les contraintes et stratégies de valorisation du patrimoine touristique dans la Commune de Ouidah.

De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ répertorier les offres touristiques de la Commune de Ouidah;
- ✓ analyser les contraintes touristiques dans la Commune de Ouidah ;
- ✓ caractériser les stratégies de valorisation du patrimoine touristique dans la Commune de Ouidah.

Pour atteindre ces objectifs, l'approche méthodologique suivante a été adoptée.

1.2 Approche méthodologique

Cette partie retrace la démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette étude pour atteindre les objectifs fixés.

1.2.1 Collecte des données

Elle est faite à travers la recherche documentaire, les enquêtes de terrain et des observations en milieu réel. Les informations collectées ont porté sur l'importance des sites et attraits culturels au développement du tourisme dans la Commune de Ouidah.

✓ Données utilisées

Comme données utilisées, il s'agit de :

- La statistique sur les touristes collectés au musée d'histoire de Ouidah ;
- Les données socio-anthropologiques collectées sur le terrain auprès des populations ;
- Les données socioéconomiques collectées auprès des personnes en charge du tourisme.

1.2.1.1-Recherche documentaire

Le recueil des données est fait au niveau de plusieurs structures. En effet, nous nous sommes rendus dans les centres de documentation et bibliothèques universitaires, les sites d'internet, et quelques structures de recherche installées sur le territoire national.

Elle a permis de recenser et de consulter les études antérieures qui ont abordé certains aspects du sujet. Elle a permis de faire le point des connaissances et de cerner les concepts relatifs à la thématique. Les centres de documentations visités à cet effet et les types d'informations recueillies sont présentés dans le tableau I.

Tableau I: Synthèse des centres de documentation parcourus et les types d'informations collectées

Centres de documentation visités	Nature des documents	Types d'informations recueillies
UAC	Thèses, Mémoires, Livres, Articles, Rapports	Informations générales relatives au tourisme
Centre de documentation de la FLASH	Livres, thèses, mémoires, rapports et articles	Informations générales relatives aux études effectuées sur le thème et sur la méthodologie de recherche.
Ministère de Culture et de Tourisme(MCT)	Livres, Rapports, Articles	Informations générales relatives au tourisme
Ministère de l'Environnement et du cadre de vie	Livres, Rapports, Articles	Informations générales sur la gestion des ressources naturelles.
DDT/DDCT	Livres, Rapports, Articles	Information générales et spécifiques sur le thème et la ville.
INSAE, IGN, ASENA	Livres, rapports, articles, arrêtés	Informations spécifiques, cartographiques, démographiques, statistiques et climatiques.
Mairie de Ouidah ; le Musée d'histoire et l'Office de Tourisme	SDAC, PDC, Articles, Rapports	Informations spécifiques sur la ville et la gestion des ressources touristiques.
Sites Internet	Informations générales	Informations sur le tourisme

Source : Résultats d'enquête, Septembre 2018

La documentation a consisté à faire une analyse des documents réalisés sur le tourisme en général et celui communautaire en particulier. Elle a été faite en parcourant les centres de documentation, bibliothèques, sur le réseau Internet et des institutions spécialisées. Les différentes informations collectées lors de cette recherche documentaire ont été complétées par les informations obtenues lors des investigations en milieu réel.

1.2.1.2-Enquêtes de terrain

La collecte des données sur le terrain est faite grâce aux observations directes, aux enquêtes par questionnaire et aux entretiens avec les personnes ressources (des autorités communales et locales, des populations riveraines des sites touristiques). Ces investigations sont faites grâce à la détermination d'un

échantillon présenté dans le tableau II. L'objectif ici est d'aller sur le terrain et de collecter des informations spécifiques au tourisme.

➤ **Echantillonnage**

L'échantillon est constitué par choix raisonné. Compte tenu de la nature de l'étude, les questionnaires ont été administrés exclusivement aux acteurs impliqués dans le fonctionnement du tourisme dans la ville de Ouidah. Il s'agit notamment des autorités communales et locales, des ménages, des touristes, du personnel de l'Office du tourisme, les dignitaires des cultes. Le choix des personnes interviewées s'est reposé sur les critères suivants :

- ✓ être un acteur dans le domaine touristique ;
- ✓ être proche d'un site touristique ;
- ✓ être consommateur ou avoir consommé l'une des offres touristiques de la Commune ;
- ✓ les autres personnes ont été choisies en fonction de leur responsabilité et expertise dans le domaine du tourisme.

Les questionnaires préétablis ont été administrés à 42 ménages qui ont été identifiés en fonction des activités qu'ils mènent mais aussi de leur proximité ainsi que leur accessibilité aux sites touristiques.

Dans chaque ménage, seul le chef de famille a été interrogé. Au total 42 ménages ont été enquêtés. En ce qui concerne les touristes, le questionnaire a été administré à tous les touristes qui sont passés pendant la période des enquêtes sur les différents sites de la Commune. Au total 70 touristes ont été interrogés. En outre, 04 autorités communales ; 01 personnes du personnel de l'Office du tourisme 10 guides accompagnateurs ont été interrogés. Les six (06) dignitaires interrogés sont reconnus officiellement comme étant de véritables acteurs des cultes endogènes. La méthode utilisée est une méthode non probabiliste. Le tableau II présente la répartition des personnes interrogées lors de ladite étude.

Tableau II : Groupes cibles interrogés

N°	Groupes cibles	Nombre prévu	Nombre interrogé	Pourcentage (%)
01	Autorités communales	06	04	66,66
03	Ménages (1personne/ménage)	70	45	64,28
04	Touristes	105	74	70,47
05	Personnel de l'Office du tourisme et du Musée d'histoire	02	02	100
06	Guide	15	10	66,66
07	Dignitaires des cultes	06	06	100
Total		204	141	69,11

Source : Enquête de terrain, septembre 2018

Il ressort à travers ce tableau que nous avons mené des enquêtes envers 141 personnes sur les 204 prévues soit un pourcentage de 69,11 %. Les questions administrées ont permis de recueillir des informations sur les types de patrimoines ainsi que leur impact sur le développement du tourisme dans la Commune de Ouidah.

1.2 .2 Techniques et outils de collecte des données

Plusieurs techniques et outils ont été utilisés lors de l'investigation pour recueillir les données sur le terrain.

1.2.2.1 Techniques de collecte des données

Les techniques d'investigation utilisées sont constituées de la recherche documentaire, des entretiens avec les unités identifiées et des observations directes dans la ville de Ouidah.

- La recherche documentaire a consisté à collecter des ouvrages et publications scientifiques relatifs au sujet. Elle a permis de cerner les contours du fonctionnement du tourisme pour une bonne orientation des objectifs.
- L'observation directe sur le terrain a permis d'appréhender l'importance du tourisme. Elle a facilité la compréhension des phénomènes migratoires, leur importance et leur diversité sur le tourisme à Ouidah.

- Les entretiens sont réalisés avec les différents acteurs et ont permis de produire des données à partir des discours des personnes interrogées et de compléter les observations directes de terrain.

1.2.2.2- Outils de collecte des données

Sur le terrain, quelques outils de collecte de données ont été utilisés afin de mieux développer le thème soumis à notre réflexion il s'agit :

- le questionnaire et le guide d'entretien ont été utilisés comme outils pour collecter les données auprès des acteurs du tourisme.
- La grille d'observation est utilisée pour apprécier l'état des sites touristiques et leur exploitation.
- un appareil photo a été utilisé pour prendre des vues instantanées en milieu réel.
- un GPS pour les coordonnées géographiques des sites.

1.2.3- Méthodes de traitement des données et analyse des résultats

- **Méthodes de traitement des données**

Le traitement des données et l'analyse des résultats constituent la dernière étape de l'approche méthodologique. Les questionnaires remplis ont été traités manuellement et ont fait l'objet d'une analyse de contenu. Le dépouillement a été manuel ; il a permis d'affecter à chaque question, les réponses proposées par les enquêtés. Le traitement et l'interprétation des données ont été possibles grâce aux logiciels informatiques : Word, Excel ; la présentation thématique a été le mode de restitution des résultats.

- **Analyse des résultats**

Le modèle d'analyse (FFOM/ SWOT) Force Faiblesse Opportunité Menace sera utilisé pour l'analyse des résultats. La figure 1 illustre ce modèle appliqué à l'analyse de ce sujet.

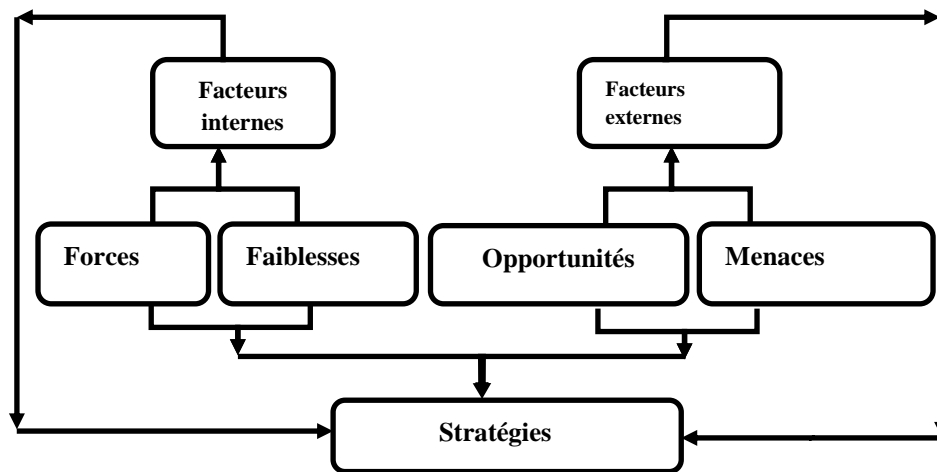


Figure 1 : Modèle d'analyse SWOT au développement du tourisme
Source : Johnson et al, 2008.

Le modèle SWOT de l'anglais Strengths (Force), Weaknesses (Faiblesses), Opportunities (opportunités), Treats (Menaces) est un outil permettant de déterminer les options stratégiques envisageables au niveau d'un domaine d'étude. Ce modèle a permis d'identifier les facteurs internes et externes qui influencent le développement de l'activité touristique à Ouidah. Enfin l'identification des différents facteurs permettra de définir une stratégie efficace pour maximiser les forces et les opportunités et de minimiser l'impact des faiblesses et menaces.

La méthodologie utilisée a permis d'aboutir aux résultats ci-après. Ainsi le chapitre suivant présente la Commune de Ouidah et le cadre conceptuel.

CHAPITRE II :

PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE ET CADRE CONCEPTUEL

Ce chapitre se chargera essentiellement de présenter la Commune de Ouidah et le cadre conceptuel.

2.1- Présentation de la Commune de Ouidah.

Les caractéristiques physiques de la zone d'étude sont dressées. En combinaison avec celles humaines elles offrent aux visiteurs une certaine clémence climatique, une certaine stabilité sociale qui conforte les nombreuses richesses touristiques qu'elles engendrent.

2.1.1 Situation géographique et découpage administratif

Depuis l'instauration de la décentralisation au Bénin, Ouidah est devenue une commune. La commune de Ouidah est située à l'Ouest du département de l'Atlantique, à 42 km de Cotonou entre 6°22' et 6°35' de latitude Nord d'une part et 1°52' et 2°18' de longitude Est d'autre part. Il s'étend sur une superficie de 364 Km². Elle est limitée au Nord par la commune de Tori-Bossito, au Sud par l'Océan Atlantique et à l'Est par la commune d'Abomey-Calavi et à l'Ouest par les communes de Kpomassè, Comè et Grand-Popo.

L'avènement de la décentralisation en décembre 2002 a fait de Ouidah une commune de pleine exercice dirigée par un Maire assisté de deux adjoints au Maire tous issus d'un Conseil Communal de dix-neuf (19) membres élus au suffrage universel.

La commune de Ouidah compte dix (10) arrondissements dont quatre (04) urbains et six (06) ruraux subdivisés en soixante (60) unités administratives (quartiers de villes et villages) (figure1).

Chaque quartier de ville est dirigé par un chef quartier alors que chaque village est dirigé par un chef village. Ils sont sous l'autorité d'un chef d'Arrondissement élu et membre du conseil Communal.

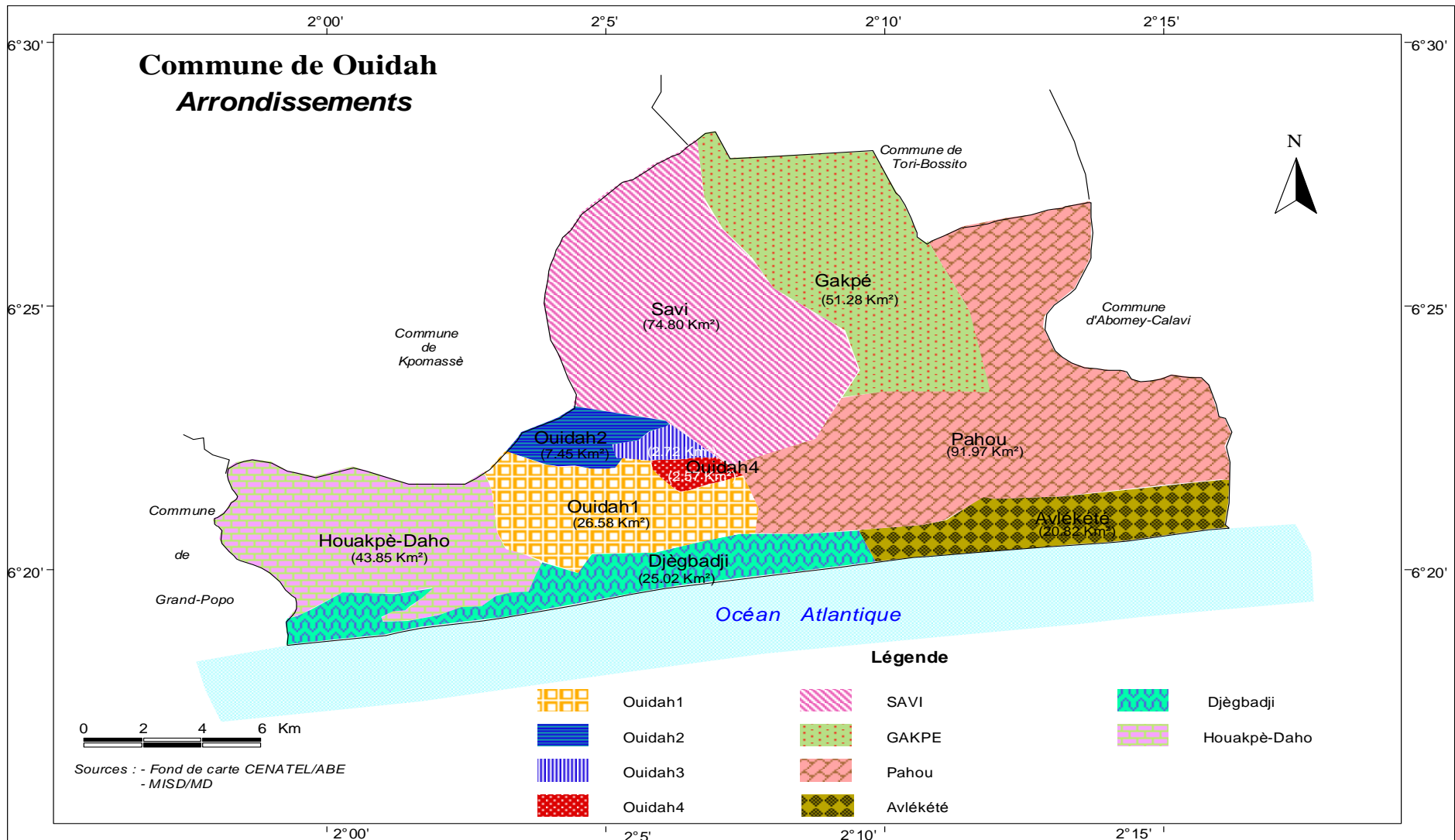


Figure 2 : Situation géographique de la commune de Ouidah

2.1.2 Brève Historique de la ville de Ouidah (Du royaume de Saxé à la ville de Ouidah)

Ouidah, la ville aux multiples noms : Juda, Ajuda par les portugais (16e siècle), Fida par les hollandais (17e siècle), Whydah par les anglais (1681-1780) et Ouidah par les français (17e siècle), le nom de cette ville résulte en fait de la mauvaise prononciation par les Européens du mot Houéda ou Xwéda, nom du groupe ethnique adja qui, au XVe siècle s'installa dans cette belle région située entre le Lac AHEME et l'Océan Atlantique, région qui sera plus tard connue sous le nom de Ouidah.

❖ Fondation du royaume de Saxé

Une vague migratoire de Houéda partie du pays Adja sous la direction de l'ancêtre Ahoho s'installe à l'Est du lac Ahémé et fonde le royaume de Saxé vers 1500. Une partie de ce royaume située à 3,5km de la côte Atlantique était « un territoire couvert d'une épaisse forêt et abondamment pourvu de cours d'eau » (Agbo, 1955 : p. 15).

Sur cette terre fertile et bien arrosée, le roi houéda créent une ferme (Glé) et plus tard (vers 1550) un petit hameau (Glé-Xué) pour abriter les cultivateurs désireux d'habiter à proximité des champs. Ce hameau connaîtra de grandes métamorphoses pour devenir la deuxième ville principale du royaume houéda que les français prononcent malencontreusement Ouidah.

❖ Phases d'évolution du royaume de Saxé

Porte océane du royaume houéda de Saxé puis du royaume de Danxomé sur l'Atlantique et le reste du monde, la ville de Ouidah s'est construite au gré de grands événements historiques. Chacun de ces événements a contribué à édifier l'actuelle ville.

❖ Ouidah, la ferme du royaume de Saxé : 1550 - début XIIIe

Cette période voit Ouidah comme un petit village africain. Il s'agit d'une petite agglomération de cases en terre de barre couvertes de chaumes (*patrimoine architectural du type vernaculaire*) au milieu des champs. L'irrigation de la

région est abondante et donne lieu à une végétation luxuriante d'une extrême beauté. L'anglais Guillaume Smith parle « des campagnes ornées d'une quantité prodigieuse de petits et jolis villages, entourés chacun d'un mur de bas de terre, et bâtis régulièrement » (1744, cité dans Sinou, 1995 : p. 14).

❖ **Ouidah, lieu de commerce florissant et de traite négrière**

Vers 1580, les premiers européens (portugais) débarquent sur la côte de Ouidah. C'est le début d'une relation commerciale (traite négrière notamment) qui va durer des siècles. Les européens construisent alors des forts (Anglais, Français, Danois, Hollandais et Portugais) pour s'établir plus confortablement à Ouidah. La ville en comptait cinq (5) dont il ne reste plus qu'un à ce jour : le fort portugais (*patrimoine architectural du style militaire*). Ce dernier devient en 1967 le musée d'histoire de Ouidah après avoir été déclaré monument historique et classé.

❖ **Ouidah, comptoir du royaume du Danxomè : 1727 - 1894**

Après la conquête du royaume d'Allada en 1724, l'armée du royaume du Danxomè lance une expédition militaire contre le royaume de Saxé en 1727 qu'elle finit difficilement par conquérir vers 1741. La conquête du royaume de Saxé marque l'entrée du royaume du Danxomè dans la traite négrière qui est alors intensifiée. Ouidah devient un comptoir commercial pour le Danxomè. même temps qu'une colonie de peuplement. Des quartiers (Fonsramè) et des villages (Zoungbodji) entiers sont alors construits selon le style architectural vernaculaire à des endroits stratégiques.

❖ **Ouidah, terre de retour : 1808 et 1835**

Suite à « la révolte des Mâlés de 1835 qui attisait encore la crainte de voir le Brésil dominé par une population noire » (Verger, 1968 : p. 355), des centaines d'esclaves affranchis sont expulsés du Brésil vers Ouidah. Partis de l'Afrique sous la contrainte, c'est encore sous la contrainte que ces anciens esclaves vont être conduits vers les côtes africaines, à Ouidah notamment. Ces esclaves sont récupérés par les négriers restés sur place qui les installent dans des quartiers

séparés du reste de la population. Ils forment une nouvelle société et développent un style architectural dit afro-brésilien ainsi que des modes culturels nouveaux.

❖ **Ouidah, sous colonisation française : 1894 - 1960**

Après la défaite du roi Béhanzin face à l'armée française en 1894, le royaume du Danxomè tombe sous la domination de la France. Des infrastructures sont installées dans les pôles importants pour assurer une bonne gestion des nouvelles colonies. A Ouidah, la France construit de grands immeubles à destinations administratives, résidentielles ou religieuses. Des rues sont tracées, des espaces sont aménagés. Ouidah connaît une autre phase d'urbanisation dont l'héritage est l'ensemble des bâtiments et espaces qui forment aujourd'hui le patrimoine colonial de la ville.

2.1.3 Caractéristiques Physiques

Située au Sud-Ouest du Bénin la Commune de Ouidah appartient à l'ensemble géographique dénommé « Zone humide ». Elle jouit d'un climat subéquatorial caractérisé par l'alternance de deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches. Une grande saison de pluie de Mars à Juillet, une petite saison sèche de Juillet à Août, une petite saison pluvieuse de Septembre à Novembre et une grande saison sèche de Novembre à Mars. La hauteur d'eau recueillie au cours de l'année varie entre 950 et 1150 mm en moyenne. Elle est plus importante à l'Est qu'à l'Ouest. La température moyenne est de 27° C variant de 24° C à 30° C en saison de pluie et de 23° C à 33° C en saison sèche (CeRPA Ouidah-Kpomassè 2005).

Quant à l'hydrographie, le réseau est caractérisé par un système lacustre et lagunaire dont les principaux plans sont : Djessin et Domè de la lagune de Djêgbadji et de la lac Toho. Ils sont alimentés par les fleuves du bassin du Sud-Ouest notamment le Couffo et le Mono. Plus au Sud se retrouve l'Océan Atlantique dont la distance de la bordure de Ouidah est à 43 Km.

Ouidah est située sur la plaine côtière et présente d'une façon générale deux grands ensembles de sols du Sud au Nord : les sols sablonneux et ceux ferrallitiques.

- Les sols sablonneux se limitent au cordon littoral (arrondissement d'Avlékété, Djêgbadji et Houakpê-Daho) mais se rencontrent aussi dans la partie méridionale de Ouidah¹, Ouidah³ et Pahou. La flore qui s'y adapte est constituée au premier plan par une formation arbustive, la pelouse littorale dominée par des espèces comme le *Rémirea maritima*, *Sporobolus virginicus*, *Ipomea pescabrae*, *Cessia mimosoïdes*. Ensuite il y a le fourré littoral dominé par le *coco nucifera* au pied duquel poussent le *Fagara xanthoxyloïdes* et le *Chrysobalanus orbicularis*. Puis il y a la mangrove à *Paspalum vajinatum*, le *Pterocarpus lunatus*, le *Rhizophora racemoza*. La RNIE marque la limite nord de ce complexe parsemé de nombreux îlots.

- Au-delà de cette limite s'étendent les sols ferrallitiques (environ 1/5 de la superficie de la Commune) dans les arrondissements de Savi, de Gakpé et la partie septentrionale des arrondissements urbains. Ici la flore est de façon générale dégradée, défrichée et laisse apparaître par endroits des îlots de forêts sacrées comme celle de Kpassèzounmè, de Yènouzounmè (Savi). En dehors de ces reliques de forêts naturelles on note de grandes exploitations de palmiers à huile (*Elaeis guinneensis*), de cocotiers (*Cocos nucifera*), d'arbres fruitiers manguiers surtout (*Mangifera indica*), d'acacia (*Acacia albida*) etc.

Entre ses deux types de sols existe la frange lagunaire constituée de zones marécageuses et de plaine d'inondation avec des formations floristiques de *Raphia gigantea*, de *Ficus congensis*, de *Chrysobalanus ellipticus* ainsi que quelques mangroves à *Rhizophora racemosa* et *Avicenia africana*.

La faune naturelle ou sauvage est surtout constituée par le type aquatique : les poissons (*Tilapia guinneensis*, *Ethmalozia fimbriata*, *Sarothérodon melanotheron...*); les crustacées inférieures (*Balanus tintinnabulum*) et

supérieurs (*Cardiosoma armatum*, *Penacus duorarum*); les mollusques (*Gasteropodes lamellibranche*) tant d'origine continentale que marine. Il y a aussi une avifaune dont les espèces les plus répandues sont semi aquatiques comme les *Haliactus vocifer*, les *Phalacrocoracide*, *Anatidae*, *Rallidae* *Jacaniidae*. On a ensuite la faune domestique (volaille, petit bétail, pisciculture de petite échelle, animaux de compagnie)

2.1.4 Caractéristiques humaines

Le peuplement de la commune de Ouidah s'est effectué selon deux flux migratoires : les migrations aja provenant de Tado (rive gauche du fleuve mono) ayant d'abord occupées le lac Ahémé, Allada, Savi/Sahe, Abomey et Porto-Novo. Les migrations provoquées par les razias esclavagistes des populations à la recherche de sécurité, ont transformé les zones humides en milieu de refuge. Cela a donné naissance à des modes de vie plus adaptées au milieu, créant ainsi une « culture dite des hommes de l'eau » dont Avlékété et Djègbadji sont des exemples concrets. A l'intérieur des terres, les xwéda ont été les premiers occupants de Gléxwé. A la fin du XVIIème siècle, Ouidah a abrité diverses communautés qui gravitent autour de la traite : européens et leurs descendants métissés, fon et apparentés, yoruba-nago, mina, et des africains brésiliens et créoles dont certains revenaient du Brésil. Aujourd'hui à Ouidah on rencontre aussi les Bariba, les Dendi et les Haoussa. A cela s'ajoute les nouveaux groupes venus du Nigéria à savoir les Ibo et les Ogonis. Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 2013, la population de la commune de Ouidah estimée à 197.121 habitants.

- **Religions**

Ouidah est une localité où les pratiques ancestrales communément appelées vodoun demeurent vivaces. Ouidah est le berceau mondialement reconnu du vodoun cependant, on y observe la cohabitation de plusieurs religions. Le cas du Temple du Python et de la Basilique (Eglise catholique de construction centenaire) est édifiant. C'est aussi à Ouidah qu'est implanté le Grand Séminaire

de formation des prêtres catholiques. Les principales confessions religieuses des populations de la Commune sont : l'animisme ; le Catholicisme ; l'Islam ; le protestantisme et autres. Ces pratiques religieuses se retrouvent sensiblement dans les mêmes proportions au niveau des arrondissements. Cependant, les adeptes des cultes traditionnels sont nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain où les religions chrétiennes tendent à prendre le pas sur le vodoun. L'influence des chefs religieux traditionnels est incontestable dans tous les arrondissements.

- **Economie**

Ouidah est un territoire à vocation multiple : histoire, culture, tourisme, agriculture, pêche, élevage, commerce et services. Les activités économiques diffèrent d'un arrondissement à un autre suivant la localisation et la nature des substrats qui les supportent. Si les quatre arrondissements urbains, à savoir Ouidah 1, 2, 3 et 4 remplissent mieux les fonctions afférentes à une ville, les autres arrondissements se consacrent plus aux activités agricoles et connexes. Les principales activités économiques de la commune peuvent se résumer à : agriculture, pêche, élevage, transformation de produits divers, commerce, exploitation de carrières de sable, tourisme, l'artisanat et le transport.

Chacune de ces caractéristiques contribue au développement du tourisme.

2.2 Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel fait cas des notions du tourisme et du patrimoine.

2.2.1 Notion du tourisme

De l'anglais « *tour* » qui signifie voyage, dérivant lui-même du mot français « *tour* » qui signifie également voyage ou promenade circulaire: on part de chez soi et on y revient. Le terme s'applique à la fois aux voyages d'agrément et à l'ensemble des activités liées aux déplacements des touristes. Au départ, le tourisme fut une pratique culturelle. C'est en 1838 que Stendhal a francisé officiellement le terme « *tourism* ». Dans les années 1840, Thomas Cook a été au cœur du développement de l'activité touristique depuis la création de voyage

organisé en Britannique, les expositions universelles de Londres en 1851, passant par l'organisation du premier circuit touristique à travers l'Europe en 1851 et la création du chèque voyage en 1874. A l'orée du XXème siècle, son entreprise est apparue comme le leader mondial du tourisme avec l'emblème « He made travel easier ». Le tourisme est devenu au plan financier la première activité économique mondiale, avec 700 millions de personnes concernées (Lacoste, 2003). Ses motivations sont essentiellement culturelles et géographiques puisqu'il s'agit pour les touristes d'aller voir des pays qu'ils ne connaissent pas encore et d'admirer des paysages et des monuments dont ils ont vu des images dans les médias. Boyer (2003), le tourisme se définit comme l'ensemble des phénomènes résultant du voyage et de séjour temporaire de personnes hors de leur domicile quand ces déplacements tendent à satisfaire, dans le loisir, un besoin culturel de la civilisation industrielle.

Le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (Lévy et Lussault, 2003) définit le tourisme : « le tourisme n'est ni une activité ou une pratique, un acteur ou un espace ou une institution : c'est l'ensemble mis en système. Et ce système comprend : touristes, lieux, territoires et réseaux touristiques, marché, pratique, lois, valeurs et jeu des autres institutions sociales.»

Le tourisme c'est une activité économique, c'est-à-dire un ensemble d'actes coordonnés et de travaux en vue de répondre aux besoins de temps libre et de voyage. C'est une industrie puisqu'il s'agit de l'ensemble des activités qui ont pour objet l'exploitation des richesses touristiques ainsi que la transformation des richesses humaines, de capital et de matière première et produits.

L'OMT (2010), le définit comme : « l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaire et autres motifs.»

Tous les voyageurs intéressant le tourisme sont appelés visiteurs. La durée du séjour permet de distinguer deux catégories de visiteurs : les touristes qui

passent au moins une nuitée (et plus d'un an) hors de leur environnement habituel (pour des motifs de loisirs, d'affaire ou de famille etc.) et les excursionnistes qui n'en passent aucune. Au total le tourisme se conçoit comme une forme de mobilité, temporaire, motivée par la recherche d'agrément, qui s'effectue en dehors du domicile habituel, pour une durée supérieure à au moins vingt-quatre (24) heures et comprend donc au minimum une nuitée. Il peut s'exprimer par diverses formules de voyages qui vont du séjour dans un lieu touristique (pratique sédentaire) au circuit à travers un territoire plus ou moins étendu (pratique itinérante) (urbain, 1993). Ces pratiques peuvent être auto produites par le consommateur lui-même (sélection des destinations, réservation, en individuel des prestations touristiques, voire, comme dans le cas du camping-caraving, auto-organisation de l'hébergement) ou, au contraire, produites par les entreprises ou personnes spécialisées dans l'assemblage des prestations touristiques (Cazes, 1992).

Afin de répondre à la diversité de la demande et aux goûts de chacun, le tourisme a été segmenté en différents secteurs. Il existe différents types de tourisme dans le monde. Ainsi dans la Commune de Ouidah, on distingue:

- le tourisme de découverte (population et leurs milieux, leurs activités, les paysages) ;
- le tourisme culturel (cultures, folklore, sites et monuments historiques expression artistique) ;
- le tourisme de mémoire (sites et lieux de mémoire) ;
- le tourisme religieux (pèlerinage lié aux cérémonies vodun, divers cultes) ;
- le tourisme balnéaire (sur les plages et au bord de mer) ;
- l'écotourisme qui veille à une pratique judicieuse du tourisme et qui préserve les ressources locales.

2.2.2 Notion du patrimoine

Le mot patrimoine, du latin *patrimonium* signifie « l'héritage du père ou de la mère », et désignait à l'origine les biens de familles que l'on avait hérités de ses ancêtres (*Dictionnaire Petit Robert 1*). Le patrimoine a longtemps été assimilé aux préoccupations des familles quant à la transmission d'un nom, d'une terre, d'une tradition culturelle, culturelle et familiale. Puis au XIXe siècle, avec l'émergence du nationalisme et du concept d'Etat-nation, la notion de patrimoine s'étend à un ensemble de biens communs que la société a le devoir de préserver, parce qu'ils sont consubstantiels de l'identité même de la nation. La notion de patrimoine englobe désormais des réalités toutes autres. Le patrimoine ne désigne plus seulement un héritage, mais aussi des droits et des obligations qui subordonnés aux décisions politiques, influencent profondément l'environnement physique, financier, juridique et fiscal.

Dans sa conception internationale la plus large, le patrimoine désigne « l'ensemble des biens hérités des ascendants réunis et conservés pour être transmis aux descendants».

En référence à la proposition issue du sommet de Montréal, la déclaration québécoise du Patrimoine reconnaît le patrimoine comme un legs de génération, un témoignage, un bien qui nous enrichit culturellement en tant que fondement de notre identité : « notre patrimoine est une richesse matérielle-archive, objets, œuvre d'art, bâtiments, sites, paysage- autant qu'immatérielle- tradition, savoir-faire, langues, institution. Notre patrimoine ce sont aussi nos milieux de vie, nos régions, nos villes, nos villages et nos campagnes. »

L'UNESCO (conférence de 1972) définit le patrimoine de façon assez générique comme : « l'héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir ».

Chaque nation a son patrimoine qui lui a été transmis de génération en génération. Il s'agit là d'un héritage commun qui définit l'identité de toute une communauté. Le patrimoine nous définit en tant qu'individu appartenant à un

groupe social. Il est le témoin de chaque société. C'est grâce à lui que nous pouvons connaître l'histoire de notre pays et comprendre le fonctionnement actuel de notre société. André DESVALLEES précise que « le patrimoine est l'ensemble de tous les biens naturels ou culturels créés par l'homme sans limite de temps ou de lieu. C'est l'ensemble des biens culturels hérités des ascendants que nous avons le droit d'utiliser mais aussi le devoir de conserver et de transmettre aux générations futures ».

En considérant, et en accord avec la Déclaration québécoise du patrimoine de 2000, que « Notre patrimoine est un témoignage. A travers lui, les sociétés, les groupes et les individus qui nous ont précédés nous parlent de leur mode de vie, de leurs valeurs et de leurs réalisations. Le patrimoine porte et partage la mémoire, la culture et l'histoire ». *Le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique et en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre.*

On distingue plusieurs types de patrimoines :

- Le patrimoine naturel (ensemble naturels, formations géologiques et physiographiques, sites naturels ou zones naturelles, paysages naturels et urbain, etc....) ;
- Le patrimoine culturel matériel (créations artistiques, objets ethnologiques et archéologiques, monuments, sites, muséaux, manuscrits, bâtis, etc.) ;
- Le patrimoine culturel immatériel (chants, danses, traditions, langues, savoir-faire, pratiques, rites, etc...) ;
- Le patrimoine cultuel (lieux de cultes, église, temples, chapelles, couvents, lieux de pèlerinage, objets de cultes et objets pieux, etc....).

2.2.3 Tourisme et Patrimoine

Tourisme et patrimoine sont liés de façon inextricable. Ils ont une signification réciproque, le patrimoine étant souvent le but d'une visite touristique et le tourisme étant souvent la justification de la protection du patrimoine. « le patrimoine entretient le tourisme qui entretient le patrimoine dans une nécessaire amplification accélérée des différences qui vaut comme leur renouvellement. » (Lazzarotti et Violier, 2007).

Le lien entre tourisme et patrimoine au sens courant actuel a débuté avec les premiers voyageurs au XVI^{ème} siècle. Les arts et les idées du monde méditerranéen classique redécouvert pendant la renaissance sont devenus à la mode au XVIII^{ème} siècle avec les Lumières dans les classes les plus élevées d'Europe du Nord qui voyagent pour découvrir (Ashworth et Tunbridge, 2000). Mais petit à petit de nouvelles pratiques touristiques et de loisirs se développent favorisant la découverte de la mer mais également de la montagne. Ainsi la découverte du patrimoine n'est plus qu'une pratique secondaire. Au XIX^{ème} siècle, la classe moyenne accède au tourisme puis c'est l'avènement du tourisme de masse au XX^{ème} siècle. Cependant la découverte du patrimoine est redevenue une pratique touristique toujours plus importante.

La mise en Scène du patrimoine est une stratégie qui permet à des communautés, via le tourisme, d'obtenir une renaissance symbolique. « Sorte de miroir de sa propre identité, le patrimoine culturel permet alors à la collectivité de se construire, se montrer et de s'exposer » (Héritier, 2000). (Venon, 2007) affirme que le tourisme participe de manière prépondérante à la production de la conscience identitaire des populations locales, étant bien plus qu'un simple « faire-valoir » du patrimoine et de l'identité.

Le patrimoine est aujourd'hui « la matière première » du tourisme. Le patrimoine est devenu par le biais du tourisme un acteur incontournable du développement économique. Le tourisme joue un rôle important dans la gestion

du patrimoine car les revenus tirés du tourisme peuvent être mobilisés aux fins de préservation.

Le tourisme a besoin des patrimoines pour son développement durable car dans beaucoup de localités, la valorisation efficace du patrimoine a contribué à attirer davantage de touristes. L'attractivité touristique d'un pays tient plus pour une grande part à la richesse de son patrimoine.

En somme, le tourisme trouve son essence dans la notion du patrimoine car le patrimoine incarne l'offre qui est proposée par un pays ou une communauté qui n'attend que les demandeurs qui sont les touristes afin de la consommer.

Ce chapitre a mis en exergue la situation géographique et le découpage administratif, les caractéristiques biophysiques et humaines favorables au développement du tourisme. En outre, la notion du tourisme et patrimoine a été abordée dans ce chapitre. A présent, le troisième chapitre aborde les types d'offres patrimoniales touristiques disponibles dans la Commune de Ouidah.

CHAPITRE III : **TYOLOGIE DES OFFRES PATRIMONIALES TOURISTIQUES DANS** **LA COMMUNE DE OUIDAH**

La Commune de Ouidah dispose d'importantes offres patrimoniales touristiques très diversifiées. Leur inventaire a été fait afin de penser à une meilleure gestion et à une valorisation judicieuse de celles-ci. Pour ce faire, il s'agit de présenter les offres patrimoniales de la Commune.

3.1 Types d'offres patrimoniales touristiques dans la Commune de Ouidah

Avant d'exposer les différentes offres dont dispose la Commune de Ouidah, il est indispensable de définir l'offre touristique. L'offre touristique est constituée par un ensemble de biens et de services proposés par un pays et consommé par des touristes. Dans le cadre de cette étude, l'offre touristique est un ensemble de biens et services proposés par les communautés locales aux touristes pour satisfaire leurs besoins d'ordre touristique. D'après les enquêtes, deux (02) offres sont proposées aux demandeurs dans le milieu d'étude. Il s'agit de l'offre originelle et de l'offre dérivée.

3.1.1 Offre Originelle dans la Commune de Ouidah

Cette offre est la base même de l'activité touristique. Elle est constituée par des ressources sans lesquelles l'activité touristique n'a pas sa raison d'être. Il s'agit des patrimoines touristiques (ressources naturelles, culturelles et culturelles exploitées).

3.1.1.1 Patrimoine naturel

La Commune de Ouidah dispose d'importants sites touristiques naturels (des plans d'eau, des cours d'eau, des forêts de mangroves) comme l'indique la planche 1.



Photo 1 : Plage à Ouidah

Photo 2 : Lagune de Djègbadji

Planche 1 : Quelques sites touristiques naturels dans la Commune de Ouidah

Prise de vue : Essou, octobre 2018

Appelé cordon du littoral (photo 1), cet espace magnifique constitue un atout précieux pour le développement du tourisme. C'est dans ce cadre que l'Etat béninois a conçu le projet dénommé la « la route des pêches » qui permettra la mise en valeur de cet espace qui pourrait permettre de lutter contre la pauvreté dans le secteur d'étude.

Quant à la photo 2, elle illustre la lagune de Djègbadji. A l'aide de pirogue, les touristes visitent les villages environnementaux ainsi que les forêts sacrées des mangroves. De préférence, les visites écotouristiques ont lieu tôt le matin afin de faire découvrir aux touristes les envolées ainsi que les cris matinaux des oiseaux d'espèces rares qui s'y rencontrent.

3.1.1.2 Patrimoine culturel matériel

La Commune de Ouidah dispose de plusieurs musées et sites qui retracent son histoire. Il s'agit de :

➤ Musée d'histoire de Ouidah (Ex-Fort Portugais)

Conçu depuis 1721, ce musée est abrité par l'un des cinq forts ayant servi à la sécurisation des esclaves contre toute tentative de fuite lors de la traite négrière : Le Fort Portugais. Comme l'indique son nom, il a été construit par les négriers portugais qui, mécontents de quitter le pays sous la pression des autorités dahoméennes, l'ont brûlé entièrement avant leur départ le 31 juillet 1961. Il fut restauré pour la première fois de 1964 à 1967, puis une deuxième fois en 1989

par la Fondation Calouste Gulbenkian pour être inauguré en août 1990 (Musée d'Histoire de Ouidah). La photo 3 montre ce musée.



Photo 3: Musée d'Histoire de Ouidah (ex-Fort portugais)
Prise de vue : Essou, Octobre 2018

On y rencontre les vestiges du phénomène du commerce triangulaire, des objets, des photos, des sculptures, des tentures relatant la présence européenne à Ouidah et la vie des esclaves. Il s'y retrouve également une série de photos de l'Historien français Pierre VERGER. Les visiteurs qui y font un tour peuvent s'approvisionner en objets d'art, articles de souvenirs. Il abrite également un théâtre de verdure qui accueille diverses manifestations.

Le Musée d'histoire de Ouidah est animé par deux (02) guides bilingues, trois (03) guides unilingues (Français), géré par un conservateur et est situé au quatrième arrondissement, au quartier Womey face à la Concession Aguidissou Da Costa.

➤ **Musée de la Fondation Zinsou**

Le Musée de la fondation Zinsou est situé au troisième arrondissement de Ouidah, au quartier Fonsramè I (photo 4).



Photo 4: Musée de la Fondation Zinsou
Prise de vue: Essou, Octobre 2018

Abrité par un bâtiment afro-brésilien, l'immeuble Adjavon construite depuis 1922, ce Musée est constitué d'expositions d'objets d'arts relatant des faits historiques et surtout contemporains au plan national, continental que mondial. Il est installé à Ouidah depuis le 11 novembre 2013. Il est dirigé par un responsable et animé par 06 guides compétents. Il accueille tout type de public.

➤ **Case de Brésil**

Cette case est située au quartier Zomai dans le 1^{er} arrondissement. (Photo 5)



Photo 5 : Case de Brésil
Prise de vue : Essou, Octobre 2018

La Case de Brésil est un musée d'exposition d'arts de la culture afro-brésilienne inauguré en octobre 1993 dans le cadre du Festival International des Arts et Cultures Vodoun « Ouidah 92 ».

➤ Les sites de la route de l'esclave

La route de l'esclave démarre de Savi, au niveau de la forêt Yènouzoun et prend fin à la porte du non-retour à la côte de l'Océan Atlantique (Plage de Ouidah). En effet, cette route relate la vie des esclaves le long du parcours Abomey-Ouidah-Plage. Il fait remémorer avec émotion les souffrances de ces derniers, leur révolte et désespoir etc. Les sites qu'on s'y découvre sont ceux indiqués sur la planche 2 ci-dessous.



Photo 6 : Place aux enchères



Photo 7 : Arbre de l'oubli



Photo 8 : Place Zomai



Photo 9 : Mémorial de Zoungbodji



Photo 10 : Arbre de retour



Photo 11 : Porte du non-retour

Planche 2 : Quelques sites du circuit de la Route de L'Esclave **Prise de vue : Essou, Octobre 2018**

La planche 1 illustre les sites du circuit de la route de l'esclave. Ainsi la photo 6 montre la première étape où commence la route de l'esclave communément appelé place aux enchères. Elle est dénommée aujourd'hui la place CHACHA. Dès le début du XIXème siècle, c'était sous cet arbre implanté à la Place aux enchères que se tenaient les enchères publiques. Ainsi, tous les esclaves à vendre au DANXOME y étaient amenés. Les trafiquants européens (Français,

Portugais, Danois, Hollandais etc.) les troquaient contre les pacotilles. Il s'agissait surtout des miroirs, liqueurs, fusils, poudre à canon, tabacs, bals de tissus, pipes, etc (Office du Tourisme, 2008).

La photo 7 présente l'arbre de l'oubli qui est la deuxième étape du circuit. C'est un site très important et qui constitue une étape primordiale et douloureuse pour les esclaves. A l'emplacement de ce stade de sirène avait été planté vers 1727 par le roi AGADJA (1711-1742) un arbre. Ceci avait une fonction spirituelle dans la traite négrière. Ainsi, en route vers les navires négriers, les esclaves troqués marquaient ici un arrêt rituel. Les hommes tournaient 9 fois autour de l'arbre pendant que les femmes en faisaient 7. Cette cérémonie devait les empêcher mystiquement de se souvenir de leur identité culturelle et repère géographique de leur pays (Office du Tourisme, 2008).

Quant à la photo 8, elle illustre la place zomaï. Zomaï qui signifie que le feu ou la lumière ne s'y hasarde point. En effet, c'est ici que se trouve une grande case hermétiquement fermée où les esclaves étaient enfermés dès leur arrivée à Zoungbogji et d'où ils ne sortaient que pour être transférés vers l'arbre de retour. La photo 9 illustre le mémorial de Zoungbodji. Encore appelé fosse commune, c'est là que les corps des esclaves qui se sont éteints dans cases Zomaï de même que ceux qui étaient trop fatigués pour poursuivre le voyage étaient jetés. C'est le cimetière des esclaves. Sous l'égide de l'UNESCO en 1992 il a été opéré une fouille archéologique où beaucoup d'ossements et d'instruments authentiques ont été découverts. C'est à cet endroit que ces ossements ont été enterrés de nouveau et sur ce se dresse aujourd'hui ce mémorial.

La photo 10 montre l'arbre du retour. Cet arbre sur la grande place de Zoungbodji, marque ainsi le point des derniers adieux. En tournant trois fois autour de l'arbre les esclaves pouvaient être sûrs que, après la mort, leurs esprits seraient de retour dans le pays natal.

La photo 11 montre la porte du non-retour qui est la dernière étape du circuit. Les esclaves étaient embarqués sur les canots et, ensuite, sur les larges vaisseaux négriers. Sur la plage se dresse un monument remarquable, érigé par l'UNESCO

à la mémoire des Africains ayant quitté leur patrie. A partir de cet endroit, connu sous le nom de La porte de non-retour est le passage d'où l'on ne pouvait plus revenir. Les esclaves après avoir passé la route de l'esclave, ce sentier où l'on trouve aujourd'hui de nombreuses statues portant des messages et rappels à la culture béninoise et aux règnes des différents rois, étaient épuisés. Nul n'avait la capacité physique de revenir sur ses pas. Les sites socioculturels et culturels existent aussi dans la Commune de Ouidah.

➤ **Les créations artistiques**

La Commune de Ouidah regorge d'importants produits à valeur touristiques. Parmi ces produits, figure les produits liés à l'art et l'artisanat. En effet depuis 2003, tous les différents corps de métiers de l'artisanat se sont regroupés dans un creuset afin de réorganiser chaque secteur, de le rendre plus performant par des activités ou actions techniques de formation et de recyclage. Regroupés sous un creuset dénommé CAGAO, il regroupe environ sept mille (7000) artisans subdivisés en quarante (40) corps de métiers composés de couturiers, couturières, de menuisiers, de sculpteurs, de coiffeurs, coiffeuses, de photographes, de soudeurs, de plasticiens, de vitriers, de tisserand, de vannier, de forgerons etc...

La planche 3 présente quelques objets d'art fabriqués par les artisans dans la Commune de Ouidah.



Planche 3 : Quelques objets d'art fabriqués par les artisans dans la Commune de Ouidah.
Prise de vue : Essou, octobre 2018

La planche 3 montre une photo des canaris et une autre la photo d'un tableau exposé à l'Office de Tourisme par les artistes. Ces canaris sont fabriqués par les artisans de Ouidah et exposés à la vente aux visiteurs. De même que la belle exposition de tableau en vente pour les touristes.

3.1.1.3 Patrimoine culturel immatériel

Le patrimoine culturel immatériel de la commune de Ouidah est constitué des chants et danses des traditions endogènes, des coutumes.

➤ Danses des divinités à Ouidah et le Bourian

Le patrimoine culturel immatériel de la commune de Ouidah est constitué des chants et danses des traditions endogènes, des cultes, des coutumes ainsi que de la culture. La planche 4 montre les différentes danses des divinités vodoun dans la Commune de Ouidah.



Danse de la divinité ATINGALI



Divinité EGOUN-GOUN



Danse de la divinité SAKPATA



Danse de la divinité ZANGBETO



Danse de la divinité GAMBADA

Planche 4 : Quelques danses des divinités de la Commune de Ouidah

Prise de vue : Essou, septembre 2018

En réalité, ces danses émanent des divinités comme les *Egoun-goun*, *Ogou*, *Sakpata*, *Dan*, *Atingali*, *Thron*, etc... La photo ci-dessous illustre davantage la richesse du patrimoine culturel immatériel de la Commune de Ouidah à travers la danse de Bourian.



Photo 12 : Danse de Bourian
Prise de vue : Essou, septembre 2018

Le Bourian est à l'origine exécutée par les « Agouda ou Afro Brésiliens » la veille de fête de Noël ou celle de l'Épiphanie à la fête de « boufim » mais également lors des cérémonies de baptême et des décès de personnalités « Agouda ». C'est une danse de carnaval masqué, identitaire de la communauté afro-brésilienne installée à Ouidah. Elle est le témoin historique des réjouissances que les descendants d'esclaves ont ramené de leur séjour au Brésil.

3.1.1.4 Le Patrimoine culturel

Il existe à Ouidah plusieurs sites culturels.

➤ Temples des pythons

Installé depuis le XVI^e siècle et situé au quartier Dangbéhouê dans le 1^{er} arrondissement de la commune de Ouidah face à la basilique, le temple des Pythons est un lieu sacré de la divinité « *HOUEDAH-DAGBE* » qui abrite le Python avec un attrait touristique remarquable. La photo 16 illustre ce site.



Photo 13: Temple des pythons
Prise de vue : Essou, octobre 2018

C'est un lieu qui abrite aussi des divinités dérivées du Python ainsi que le temple qui abrite les Pythons eux-mêmes. En réalité, le Python est le totem des familles ADJOVI, AGBO, ZOSSOUNGBO qui vénèrent pour les bienfaits à leur égard ; et c'est en reconnaissance à ces derniers que les membres de ces familles portent dix (10) cicatrices au visage comme on le retrouve chez le Python.

L'existence de ce temple est relative au souci de conservation en un lieu des pythons retrouvés dans les maisons, les champs, dans les rues à Ouidah afin de conserver tout son aspect sacré. Ce site est le principal attrait touristique de la ville de Ouidah.

➤ **Le Complexe Culturel DAAGBO HOUNON**

C'est le lieu de culte de première importance dans la tradition vodoun comme l'illustre la planche 5



Planche 5 : Complexe culturel DAAGBO HOUNON
Prise de vue : Essou, décembre 2018

Dénoté Houhoué qui signifie littéralement la maison de la mer, ce temple a été inscrit dans le carnet d'adresse de l'UNESCO en 1999 (Dépliant CIACO 2005). Le temple comporte une partie publique et une partie privée accessible aux profanes. De nombreux visiteurs y viennent. Mais à certains endroits on doit se déchausser. Puis d'une partie réservée aux seulement aux initiés, le couvent.

➤ **Forêt sacrée kpassè**

La Forêt Sacrée Kpassè est située dans le 4^e arrondissement, au quartier Tovè II, près de la voie inter-Etats Cotonou-Lomé. Cette forêt existe depuis le XIV^e siècle et était le lieu de repos du champ du Roi Kpassè que constituait la ville de Ouidah qui prend en effet son nom : « *GLEXWE* » qui signifie, la maison du champ. La photo 15 présente cette forêt.



Photo 14: Forêt sacrée Kpassè
Prise de vue: Essou, octobre 2018

Il tire son aspect sacré de la mystérieuse disparition du roi Kpassè fuyant les affres de l'envahisseur, ayant laissé en lieu et place une plante d'*IROKO* qui est de nos jours un gros arbre et vieux de 355 ans d'âge, c'est-à-dire depuis 1661. Autrefois sempervirente et constituée de très grands et vieux arbres, cette forêt est devenue clairsemée à cause de l'action anthropique. Mais des mesures idoines ont été prises pour clôturer une partie et assurer la sécurité des espèces animales et végétales. Car elle comportait aussi des animaux rares tels le chacal, les singes à gorge rouge qui ne s'y rencontrent plus de nos jours.

C'est aussi un lieu de culte car abritant des divinités auxquelles on offre des sacrifices et cultes périodiques.

➤ **Place des fêtes de jumeaux**

La fête de jumeaux est organisée courant la première quinzaine du mois d'octobre, elle est une fête traditionnelle qui rassemble des jumeaux de Ouidah et environ accompagnés par leurs parents et amis. Ce site est illustré par la photo 15.



Photo 15 : Place de la fête des jumeaux à Ouidah
Prise de vue : Essou, octobre 2018

Les jumeaux constituent des créatures extraordinaires apportant le bonheur à leur famille. Cela justifie le culte que leur vouent plusieurs groupes sociolinguistiques du Golfe de Guinée. Au Bénin, chaque collectivité érige un autel aux esprits des jumeaux défunts. Les frères de ceux-ci doivent aussi se munir d'une statuette déifiée, représentant les jumeaux morts. En dehors des cérémonies familiales à l'intention des jumeaux, à OUIDAH une fête annuelle leur est consacrée. Cette réjouissance populaire qui se tient les 8 Septembre, jour de saints Cosme et Damien se déroule dans cette cocoteraie appartenant à Eugène CHODATON.

❖ **Récapitulatif des manifestations culturelles et Cultuelles dans la Commune de Ouidah**

Les manifestations et animations sont le signe de la vitalité et de la diversité culturelle et cultuelle d'une ville ; elles attirent des visiteurs désireux de partager

ces moments riches de mémoire et de fête ; elles représentent en outre le vecteur idéal pour faire connaître la ville par le « bouche à oreille ».

Plusieurs manifestations culturelles et cultuelles ont lieu dans la commune de Ouidah et attirent les visiteurs. Certains ont un caractère officiel et d'autres sont des activités périodiques auxquelles s'adonnent les populations. Plusieurs touristes viennent à ces manifestations pour mieux comprendre les réalités socio-culturelles. Des colloques sont organisés sur des thèmes variés ayant rapport à l'histoire et à la culture à Ouidah. Le tableau III résume les manifestations culturelles et cultuelles dans la commune de Ouidah.

Tableau III : Manifestations culturelles et cultuelles périodiques

ACTIVITE	PERIODE	INITIATEUR	LIEU
Cérémonie fête des jumeaux	Octobre tous les ans	Populations locales et environnantes	Plantation Eugène Chodatou, sur la route de l'esclave
Pèlerinage international de recueillement	3 ^{ème} dimanche de l'année	Société civile (IDEE)	Le parcours de la route des esclaves
Pèlerinage de la diaspora de la Guadeloupe	Mois d'Août	Diaspora de la Guadeloupe	La Porte du Retour
La fête de l'Immaculée Conception	8 Décembre	L'Eglise Catholique	Mémorial des 1 ^{er} Missionnaires
La fête Glehué	8 ou 22 Décembre	Les populations	Ouidah
<i>Manifestations cultuelles</i>			
Adantohou	Chaque 7 ou 8 ans	Daagbo Hounon	Plage de Ouidah et les temples Vodun
Dangbégozin	Chaque 5 ans	Dangbénon Chef de culte Dangbé	Temple Python au marigot sacré
Nyijiyiyi (monte sur bœuf)	Chaque 5 ans	Temple Nensuxwé	Nensuxwé
Burian (Afro- Brésilien)	Chaque 4 Octobre	Collectivité De-Souza	Palais Chacha

Source : Résultat de l'enquête de terrain, 2018

3.1.2 Offre dérivée dans la Commune de Ouidah

Celle-ci comprend essentiellement les infrastructures et supra structures qui sont mises en place pour exploiter les ressources touristiques. Il s'agit des structures de transport, d'hébergement et de restauration.

3.1.2.1 Transports touristiques

Le transport est un facteur essentiel et indispensable à l'organisation de toute activité économique dans la mesure où il caractérise le mouvement des personnes et des biens.

Les transports touristiques regroupent toutes les activités de déplacement des touristes pendant leurs séjours. Ces activités sont liées aux agences de voyage, aux locations de véhicules, taxi-motos et autos. Ainsi la Commune de Ouidah dispose de transporteurs touristiques. Deux types de transports sont rencontrés dans la commune de Ouidah à savoir le transport terrestre et le transport fluvial.

Le transport terrestre est caractérisé par un réseau routier très peu développé, constitué de quelques artères pavées, rues et ruelles concentrées dans le centre-ville et de pistes villageoises en de très mauvais état pour la plupart. Le transport terrestre dans la Commune de Ouidah est dominé par la présence des taxi-motos communément appelés « Zémidjans ». Le transport inter-urbain favorisé par la voie inter-états Cotonou-Lomé permet la présence des Taxis avec pour matériel (moyens) roulants les voitures de toute sorte.

Le transport fluvial est caractérisé par un réseau fluvial de taille approximative constitué de la lagune côtière et les mares et les marécages. Le moyen de transport utilisé est la pirogue ou les barques motorisées.

Dans l'ensemble, ces types de transport desservent les visiteurs et les riverains qui expriment le besoin.

3.1.2.2 Hébergement

Dans la Commune de Ouidah, il existe deux types d'hébergement. Il s'agit de l'hébergement dans les hôtels et l'hébergement dans les auberges. Il existe aussi les maisons d'hôtes qui sont à l'état embryonnaire.

▪ Hébergement dans les hôtels

Les hôtels sont pour la plupart de classe moyenne et offrent des prestations approximatives à la clientèle en court séjour, demi-pension ou pension complète. Ouidah se fait remarquer ces dernières années comme une ville de repos. Elle accueille donc surtout pendant le week-end.



Photo 16 : Hôtel Terra Nostra
Prise de vue : Essou, octobre 2018

A travers la photo 17, les établissements hôteliers à Ouidah offrent un standing très modeste pour la plupart. Ils n'accueillent que les petits séminaires et permettent des nuitées aux clients. Le service accueil dans ces établissements ne garantit pas un marketing approprié pour un réel maintien de la clientèle. Néanmoins, il est à noter que bien d'autres, ceux ex-centrés à la ville sont d'un standing élevé et permettent la satisfaction de la clientèle.

▪ Hébergement dans les auberges

On rencontre aussi d'auberges dans la Commune de Ouidah. Ils offrent des prestations de passage ou de nuitée à leur clientèle. La qualité de la prestation tout comme au niveau des hôtels ne satisfait pas la clientèle. Celle-ci est souvent contrainte à subir certaines irrégularités desquelles elle se contente aussi bien parfois.

Il est indispensable de répertorier les hôtels et les localiser afin de permettre aux touristes d'opérer leur choix. Ainsi le tableau III présente la liste des hôtels et lieux d'hébergement dans la Commune de Ouidah.

Tableau IV : Liste des Hôtels de la Commune de Ouidah

Hôtels/ Auberges	Localisation	Niveau d'accessibilité	
Hôtel Casa Del Papa	Aido Plage	Facile	
Hôtel Jardi Brésilien	Gbègbadji Plage	Facile	
Hôtel Gjegba	Gbègbadji Plage	Facile	
Hôtel Mariela	Tovè II	Facile	
Hôtel DK	Tovè II	Facile	
Hôtel Terra Nostra	Gbènan Nord	Facile	
Hôtel La Joie	Gbènan Nord	Facile	
Hôtel Djawalè	Gbènan	Facile	
Hôtel Makouta	Gbènan	Facile	
Hotel Edmar	Gbènan	Facile	

Source : Enquête de terrain, 2018

Le tableau IV indique les hôtels dans le milieu d'étude. Il ressort de l'analyse de ce dernier que l'accès à ces hôtels est facile et le confort varie d'un hôtel à un autre.

3.1.2.3 Restauration

La restauration est un service déterminant dans le tourisme. Elle est un facteur qui peut déterminer le temps de séjour des touristes. Les touristes font leur restauration le plus souvent dans les hôtels et auberges dans lesquels ils sont hébergés. Ils se plaignent de la qualité de ces prestations. Il arrive des fois qu'ils le fassent aussi en ville chez les bonnes dames qui vendent à manger dans les maquis et qui ne sont pas pour la plupart des professionnelles.

3.1.2.4 Guidage

Le guide-accompagnateur (guide de tourisme) est la personne qui s'occupe d'un groupe de touristes ou d'excursionnistes. Il encadre ce groupe, lui fournit toute l'assistance nécessaire, lui donne toutes les indications nécessaires à la bonne

marche du voyage. Cependant, il existe deux types de guides de tourisme. Il s'agit du guide local, spécialisé sur un pays, une région, une ville, un monument, un thème ; il travaille dans le cadre du tourisme réceptif et du guide accompagnateur international (guide grand tourisme), éventuellement spécialisé sur une destination, encadre un groupe de touristes envoyés à l'étranger par une agence de voyage ou par un Tour Opérateur (T.O.) et ce, par tout moyen de transport. Les guides locaux sont rencontrés à Ouidah. Il existe une trentaine de guides non professionnels, constitués en Association de guides de la Commune de Ouidah en dehors de ceux de la Fondation Zinsou. Il existe aussi au niveau de tous les sites une équipe de guide qui montre des comportements hostiles. L'Office de Tourisme abrite une équipe de guides, sous sa juridiction. Malgré les efforts des différents Directeurs passés à la tête de la structure il n'y a eu aucune amélioration des prestations de guidage dans la commune. Ainsi relèverons-nous que la dépendance totale de l'Office de Tourisme vis-à-vis de la Mairie est ainsi un frein au développement de l'activité touristique étant donné que c'est désormais l'humeur politique qui prime sur la gestion qui en est faite. On rencontre dans la Commune plusieurs types de guides (guides bilingues, unilingue, accompagnateurs locaux etc...).

3.2 Demande touristique dans la Commune de Ouidah

La demande touristique dans son acceptation globale mesure la clientèle touristique qui se déplace périodiquement et de façon temporaire en dehors de son environnement habituel pour des motifs de voyage touristique autre que pour exercer une activité rémunérée. Cette demande peut être caractérisée par son effectif, sa provenance, les périodes de visite et ses motifs de visite. La figure 2 indique les catégories de touristes dans ladite Commune.

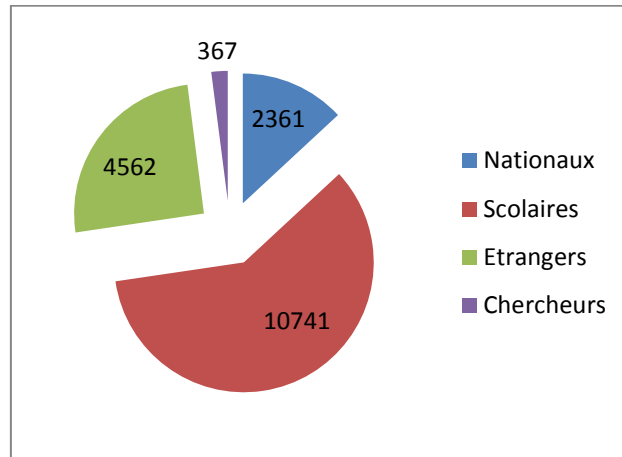


Figure 3: Répartition par catégories de touristes à Ouidah
Source : Musée d'Histoire de Ouidah, 2017

Avec cette répartition de la figure 3, il est clair que le tourisme intérieur n'est pas aussi développé en dehors des excursions scolaires. Les étrangers constituent la manne la plus importante touchée par les actions de promotion. Par conséquent, les prochaines actions de marketing et de communication doivent non seulement permettre de consolider les résultats obtenus par rapport aux arrivées étrangères, mais aussi et surtout contribuer à accroître le tourisme intérieur.

3.3 Saison touristique

Le climat de la Commune de Ouidah permet d'avoir une saison touristique (Décembre à Mai). Au cours de cette période, les conditions climatiques sont agréables favorisant ainsi la pratique de l'activité touristique. C'est pendant cette période que les populations de Ouidah enregistrent plus de recettes par l'activité touristique. La figure 4 indique l'évolution mensuelle de la fréquentation touristique dans la Commune de Ouidah.

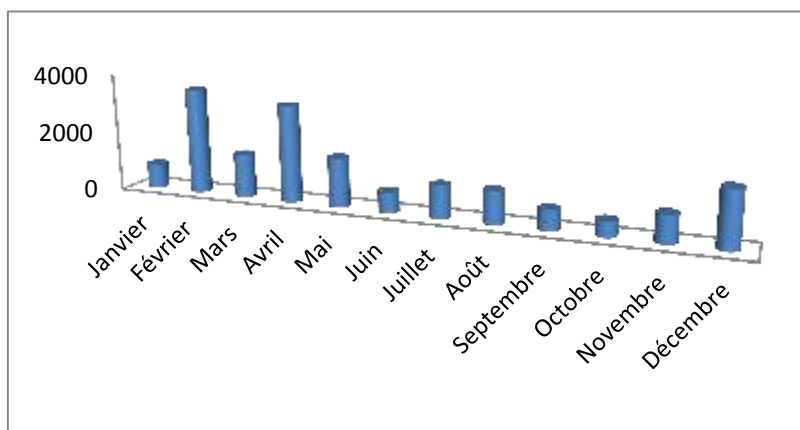


Figure 4: évolution mensuelle de la fréquentation à Ouidah
Source : Musée d'histoire de Ouidah, 2017

Cette figure montre le caractère encore trop saisonnier du tourisme sur le Pays et à Ouidah, avec notamment des mois de septembre et octobre très faibles. La saison touristique la plus achalandée s'étend de Février à Mai, avec une croissance en Décembre, Février et Avril. Ceci s'explique par une concentration des festivals et autres activités culturelles en périodes de fin d'année. Il ressort la nécessité d'un marketing territorial solide axé sur un calendrier des manifestations culturelles rationnellement étalées sur toute l'année.

La figure 5 présente la répartition spatiale des attraits et sites touristiques de la Commune de Ouidah.



Figure 5 : Répartition spatiale des sites touristiques de la Commune de Ouidah

Source : Office de Tourisme de Ouidah

Ce chapitre a permis de faire le point des différentes offres patrimoniales touristiques disponibles dans la Commune de Ouidah. Il ressort de ce chapitre qu'il existe plusieurs types d'offre originelle dans la Commune à savoir : le patrimoine naturel et le patrimoine culturel et le patrimoine cultuel. De plus les différents services constitués en offre dérivée ont été énumérés. Ce chapitre a également permis d'avoir une idée sur la fréquentation touristique. Les résultats obtenus sur le terrain ont permis de se rendre compte des facteurs qui limitent le développement du tourisme dans la Commune et de proposer les stratégies de valorisation du Patrimoine Touristique dans la commune de Ouidah.

CHAPITRE IV :

CONTRAINTES TOURISTIQUES ET STRATEGIES DE VALORISATION DANS LA COMMUNE DE OUIDAH

Ce chapitre met en exergue les contraintes touristiques et stratégies de valorisation du tourisme à Ouidah.

4.1 Contraintes touristiques dans la Commune de Ouidah

Les contraintes touristiques dont il s'agit sont les contraintes d'ordre structurel et organisationnel et les contraintes d'ordre technique.

4.1.1 Contraintes d'ordre structurel, organisationnel et institutionnel

Sur le plan organisationnel, on note l'inexistence de promotion de la part des établissements d'hébergement dans la commune. La difficulté majeure qui caractérise le cadre organisationnel est la passivité constatée au niveau des structures en charge de la gestion du secteur. Elle se traduit d'une part par un manque de synergie d'action entre la DDTC et la mairie de Ouidah, la lenteur administrative dans l'étude des dossiers des promoteurs touristiques. D'autre part, il est constaté la faible assistance technique dans l'élaboration et l'exécution des projets touristiques et la faible vulgarisation des textes. Tous ces facteurs fragilisent l'instauration d'un environnement propice au décollage et au développement des activités touristiques dans la Commune.

Signalons aussi que le manque de personnels, de moyens matériels et financiers de la DDTC limitent ses actions dans la commune. Au niveau des établissements hôteliers, l'accueil qui joue un rôle primordial dans l'incitation à la fréquentation des lieux reste encore méconnu des gérants. Bon nombre d'entre eux ne connaissent pas la réglementation du tourisme. Aussi, le secteur du tourisme ne bénéficie pas assez d'attention de la part des institutions bancaires et financières.

Il existe des textes de lois généraux relatifs à la protection des biens culturels au Bénin. Cependant ces différents textes qui démontrent pourtant la volonté

du législateur à reconnaître et à protéger le patrimoine culturel et naturel ne connaissent pas une bonne divulgation ni une application effective sur le terrain. On peut citer entre autre :

- la Loi N° 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin qui octroie de nombreuses compétences à la Commune et notamment celles relatives à
- la création d'une Commission des Affaires Sociales et Culturelles intégration de la dimension culturelle dans la gestion communale. (article 36).
- la réalisation et l'entretien des infrastructures publiques culturelles (article 100).
- l'élaboration de plan d'urbanisme des zones agglomérées (article 84) qui peuvent prendre en compte des mesures de protection et de sauvegarde de certains sites et bâtis dans la Commune au niveau du Plan d'urbanisme de la ville, ainsi que les zones d'investissement touristiques.
- l'arrêté communal n°5/075/CO/SG/SCPCPT du 02 Novembre 2007 portant mesures conservatoires relatives à la protection et à la mise en valeur des sites liés à la route de l'esclave dans la commune de Ouidah.
- la loi N° 2007-20 DU 23 AOÛT 2007 Portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin.

Par exemple beaucoup de sites importants sont gérés exclusivement à leur guise par des familles (Chefs traditionnel, chef de famille) considérés comme propriétaires des lieux : temple des pythons, forêt sacrée de kpassè).

Cet état ces choses ne permet pas la protection, la mise en valeur et l'exploitation adéquate des sites.

Au niveau de la Mairie on note l'absence d'une politique structurée en matière de valorisation des sites touristiques et surtout l'absence d'un budget alloué à leur aménagement.

4.1.2- Contraintes techniques

Elles sont surtout liées à l'inexistence ou à l'insuffisance de formation aux professions relatives aux activités touristiques puis à certains aménagements des sites qui ne garantissent toujours pas la visibilité et la lisibilité de ces derniers.

En ce qui concerne le premier point évoqué il faut signaler que presque tout reste à faire. En effet on note dans le secteur touristique une véritable carence en personnels qualifiés à différents niveaux du fait que le tourisme a été longtemps considéré comme une activité marginale, secondaire. Aussi très peu de cadres vraiment spécialisés se retrouvent dans les différentes structures de gestion. Il y a une pénurie chronique de techniciens et de guides touristiques professionnels, spécialisés.

De plus, il y a le manque de communication et d'actions de marketing (dépliants, panneaux signalétiques, panneaux publicitaires) sur les produits touristiques alors qu'au même moment le développement des activités économiques ou simplement celles humaines entraîne la prolifération des panneaux signalétiques ou publicitaires autour de nombreux sites touristiques. Ce phénomène participe au manque de visibilité des sites c'est par exemple le cas du site de "la route des esclaves" où on note une quasi absence de panneaux de signalisation et de publicité relatifs à ce site. Tout cela ne permet pas l'entretien, la conservation, et l'exploitation efficiente des sites et contribue largement à donner un caractère informel au tourisme.

Il faut noter qu'en réalité les métiers liés aux activités touristiques sont encore peu connus des populations et que leur divulgation au sein de ces dernières ne semble pas effective sur le terrain bien qu'une direction de la formation et de la promotion des professions touristiques est née de la scission de l'ancienne direction du tourisme et de l'hôtellerie (DTH) sous l'initiative du

gouvernement béninois qui semble appréhender de facto ce problème crucial pour le développement du tourisme

➤ **Transports touristiques**

Le transport est un facteur essentiel et indispensable à l'organisation de l'activité touristique. Pour ce faire, il faut l'existence des agences de voyage digne de nom pour assurer le déplacement des touristes. Or aucune agence de voyage n'est installée pour faciliter le transport des touristes dans la Commune. La plupart des touristes rencontrés louent des véhicules dans d'autres Communes. On dénombre aujourd'hui dans la Commune deux (02) modes de transports touristiques dont les taxi-motos communément appelés « zémidjan » qui interviennent dans le transport des touristes. Ces touristes manquent de propreté et non aucune notion en matière d'accueil. Ceci est loin de satisfaire à la demande de la clientèle.

➤ **Hébergement**

En termes d'infrastructures touristiques, il a été dénombré onze (11) infrastructures d'hébergement des touristes dans la Commune de Ouidah. Il faut noter que ces infrastructures présentent beaucoup d'insuffisances allant de l'inadéquation de leur architecture à la piètre qualité de leurs prestations. Quant à la qualité du personnel qui travaille dans ces réceptifs hôteliers, la plupart des touristes rencontrés estiment que le personnel est très aimable et pas du tout professionnel. Ce qui signifie que le personnel des réceptifs hôteliers de la Commune est peu qualifié et ne sont pas des professionnels. Ce qui fait que les touristes préfèrent s'héberger à Cotonou.

➤ **Guidage**

Il s'agit d'accompagner les visiteurs sur les lieux des différents sites que dispose la Commune de Ouidah. Le guide assure d'une manière ou d'une autre la sécurité du touriste et permet de respecter les sites et la culture des populations des lieux visités par les touristes. Dans ce cas, le guide doit aussi bien comprendre la langue et connaître la culture du visiteur et des lieux

visités. Ceci demande un niveau d'éducation et de formation des guides. Ce qui n'est pas le cas dans la Commune de Ouidah car tous les touristes interrogés estiment que les guides sont peu professionnels. De plus, le discours sur les sites varie d'un guide à un autre. La plupart des guides interrogés n'ont aucune formation de base en guidage. Tout ceci constitue une contrainte au développement du tourisme dans la Commune.

Au total sur le plan technique on note à tous les niveaux l'inexistence de professionnalisme du fait que le tourisme a longtemps été considéré comme une activité secondaire.

➤ **Insuffisances d'organisation des opérateurs privés**

Cette situation se traduit par :

- l'absence de coopération et de synergie entre secteur public et secteur privé;
- la lacune persistante dans le goût du risque et surtout dans l'effort d'innovation ambitieuse des acteurs du secteur touristique ;
- l'absence de cadre de concertation entre les opérateurs ;
- un faible niveau des opérateurs privés ;
- une crise de confiance et problème de personne et de leadership entre les acteurs.

Il est temps que les opérateurs économiques béninois apprennent à se mettre ensemble pour bâtir des cartels, des groupes puissants d'entreprises qui embrassent des activités intégrées.

➤ **Absence de statistiques touristiques.**

La Commune de Ouidah est reconnue comme destination touristique mais il est difficile d'obtenir les données statistiques liées au tourisme. Parmi ces problèmes, il y a entre autres :

- l'indisponibilité de données statistiques au niveau des structures en charge du tourisme dans la Commune ;

- le service statistique du ministère presque inactif, vieilli et non équipé (absence de dispositif de collecte et de traitement de données malgré les appuis de l'OMT dans ce domaine) ;
- non maîtrise du poids réel du tourisme dans l'économie ; ce qui handicape le réel positionnement du secteur auprès du ministère du plan et induit son faible budget ;
- impossibilité de donner aujourd'hui un chiffre concret et réaliste en termes de recettes touristiques de la Commune de Ouidah.

➤ **Conditions peu favorables pour l'investissement**

- absence de fiscalité de développement ;
- taux élevé de la TVA ;
- coûts exorbitants des facteurs de production (eau, électricité, téléphone, etc) ;
- coûts d'investissement trop importants à cause des taux d'intérêts élevés des institutions bancaires ;
- insécurité foncière récurrente ;
- manque de cadres formés pour les entreprises touristiques ;
- absence d'incitation à l'investissement ;
- freins à l'exploitation (tracasseries pour l'obtention de licences et agréments).

4.2 Contraintes de valorisation des sites touristiques

Il s'agit d'identifier les problèmes qui empêchent la mise en valeur des potentialités touristiques dans la Commune de Ouidah.

4.2.1 Problèmes liés à la structure locales de gestion du tourisme

La Commune de Ouidah connaît une désorganisation totale du tissu structurel touristique de la ville. L'Office du Tourisme est la structure communale en charge du tourisme à Ouidah créée par la Mairie comme l'illustre l'organigramme de cette structure (Figure 6).

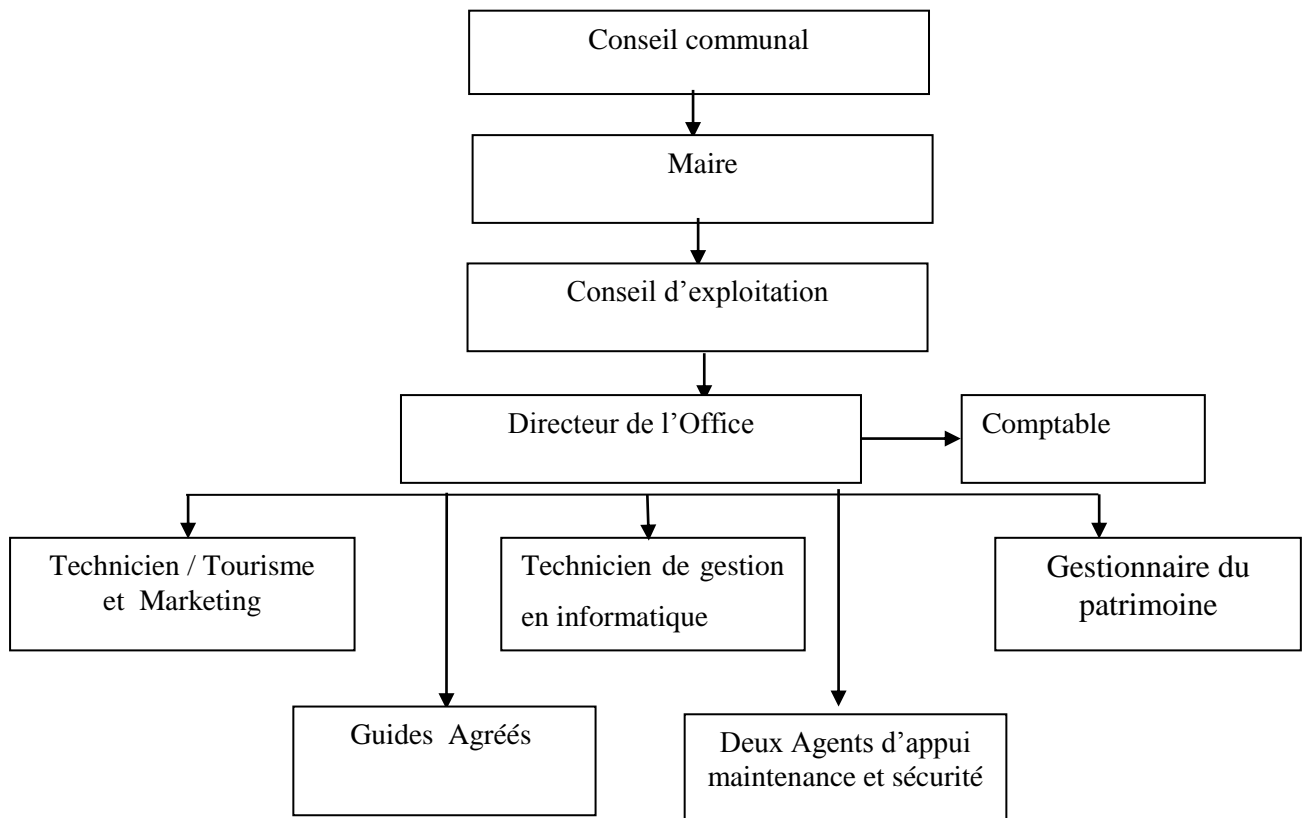


Figure 6: Organigramme de l'Office du tourisme de Ouidah
Source : Office du Tourisme de Ouidah

Depuis sa création en 2009 jusqu'à ce jour, l'Office de Tourisme n'a jamais été pourvu de personnels qualifiés. A part le Directeur qui est nommé par le Maire, il n'y a plus d'autres personnels. Plusieurs directeurs sont passés à la tête de la structure de gestion du tourisme à l'office sans voir éclore leur rêve à rehausser l'image du tourisme à Ouidah. En réalité, ils n'ont pas manqué de proposer des lignes actives et des portes de sortie pour des réussites dans le secteur touristique à Ouidah. Mais l'intérêt de l'autorité communale ne se faisait pas sentir à ce niveau. Cet état de chose laisse une désorganisation dans la structure communale elle-même et au sein des acteurs surtout ceux de premier plan à savoir les guides de tourisme.

4.2.2 Faiblesse de la politique de promotion et de marketing

Il s'agit entre autres de :

- la faible promotion de la destination Bénin en général et de Ouidah en

particulier;

- l'inexistence d'un plan de marketing du ministère en charge de la culture et du tourisme ;
- manque d'initiatives à forte charge de marketing (salon de tourisme, festival, les expositions etc.) ;
- la presque inexistence de supports de promotion de la destination Bénin dans certaines de nos ambassades à l'étranger ;
- non exploitation de la diaspora béninoise (Agence des Béninois de l'Extérieur) et des services diplomatiques ;
- absence d'un véritable portail web et régulièrement mis à jour ;
- sous-exploitation de la fête des religions traditionnelles du 10 janvier et d'autres manifestations culturelles et cultuelles pour booster la promotion de la destination Ouidah.

4.2.3 La valorisation du patrimoine touristique

La valorisation du patrimoine touristique consiste à mettre le patrimoine local (architectural, naturel, artistique etc....) en valeur afin de favoriser l'attractivité du territoire. Le but est ainsi d'augmenter les flux touristiques et de jouer le rôle de levier de développement.

La valorisation du patrimoine suppose : l'accueil au niveau des sites, l'entretien, la protection, la gestion, la conservation, la préservation, la restauration du patrimoine, et enfin l'aménagement des voies d'accès aux sites. La valorisation du patrimoine est une source de recette financière multiple et d'occasion de retombées économique induites très importantes. Enjeu social et économique, la valorisation constitue un atout majeur pour l'identité et la cohésion sociale ainsi que pour l'équilibre économique.

A travers des actions de promotion et de diffusion, la valorisation permet de rendre accessible les richesses du patrimoine à un plus grand public.

La valorisation passe par l'amélioration des dispositifs d'information et d'évaluation ceci entraîne une meilleure information au public sur les monuments et musées. Elle repose sur l'action d'accueil, d'encadrement et d'animation par divers agents du patrimoine tant institutionnel que bénévole.

Elle passe aussi par le développement de l'éducation artistique et culturelle.

Faire connaître le patrimoine c'est contribuer à une meilleure connaissance mutuelle entre les communautés présentes sur un territoire, chacune porteuse de sa propre culture. La conservation du patrimoine permet de le préserver et de le gérer au profit des collectivités territoriales. Sa bonne gestion permet également de créer et de conserver un cadre de vie agréable, authentique reflétant l'héritage et les pratiques sociales des communautés. En conservant leur patrimoine, les collectivités territoriales peuvent contribuer à leur propre développement à travers les activités touristiques et les industries culturelles liées au patrimoine. La préservation du patrimoine est aussi génératrice d'emplois liés aux travaux de réhabilitation et au développement d'activités génératrices de revenus qui y sont associés au plan local.

Par rapport à la complexité et au caractère onéreux de tout projet de valorisation du patrimoine à des fins touristiques, nous proposons l'approche stratégique globale suivante pour réaliser ce type d'exercice dans la commune de Ouidah :

4.3 Proposition d'une stratégie de valorisation du patrimoine touristique dans la commune de Ouidah

1^{ère} étape : Etudier la disponibilité des biens et services touristiques (Offre touristique) de la commune de Ouidah.

Il s'agit d'un préalable indispensable à la valorisation touristique. L'Etat central en collaboration avec les autorités locales (Maire et conseillers communaux) prennent l'initiative de la constitution du patrimoine touristique. Les biens et services touristiques sont alors rendus disponibles par l'aménagement de ces matières premières surtout avec la collaboration d'autres acteurs : les agences de voyages, hôteliers, animateurs, guides etc.

2^{ème} étape : Analyser l'organisation et le fonctionnement du tourisme dans la commune de Ouidah.

Faire le point, dans la commune, de tous les différents acteurs intervenant dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la culture et étudier leurs rôles respectifs ainsi que les synergies d'action et de collaboration qui existent entre eux.

Identifier les différentes activités prévues dans le PDC sur le plan touristique et culturel, étudier les conditions de leur mise en œuvre, le système de gestion des sites patrimoniaux, les initiatives en faveur du développement et de la promotion du tourisme en général et du tourisme culturel en particulier etc.

Etudier la fréquentation touristique de la commune concernée :

- les touristes étrangers (les nationalités, les besoins et motivations, visions sur le tourisme dans la commune).
- Les touristes nationaux (les différentes couches, les goûts et motivations, les impressions sur le tourisme dans la commune).

3^{ème} étape : Etablir une analyse diagnostique du tourisme dans la commune de Ouidah.

Cette étude se basera sur le système SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) et tiendra compte des points ci-après :

- la qualité des ressources humaines ;
- le potentiel fiscal de la commune ;
- le degré d'attractivité du territoire ;
- la densité de l'offre touristique du territoire ;
- la volonté politique de la collectivité en matière de tourisme ;
- la volonté et l'engagement de la population.

4^{ème} étape : Choisir un positionnement et définir la stratégie d'organisation et de gestion du tourisme dans la commune.

• Le positionnement

Le positionnement n'est rien d'autre que l'image qu'on souhaiterait que la clientèle touristique (locale, nationale ou internationale) ait du territoire concerné. Cela suppose donc la prise des mesures ainsi que des initiatives pouvant permettre de créer, renforcer ou conforter une bonne image dudit territoire. Cette image doit être crédible, attractive et spécifique. Il s'agira donc de retenir un Slogan et d'œuvrer à ce que les différentes actions à mener puissent permettre d'aboutir à la concrétisation de l'idée que véhicule le slogan.

• L'organisation et la gestion du tourisme

- définir clairement les objectifs de développement du tourisme dans la commune ;
- préciser le rôle d'une commune et des autres acteurs dans le développement du tourisme culturel ;
- mobiliser, informer et sensibiliser les différents acteurs ainsi que la population (sur le patrimoine inventorié, en leur montrant son utilité

pour le développement durable et la nécessité pour chacun et tous de le protéger et le valoriser) ;

- mettre en réseau les différents acteurs ;
- créer des pôles touristiques à partir de la sélection des éléments du patrimoine touristique identifiés au niveau de la commune de Ouidah ;
- concevoir de nouveaux circuits touristiques en tenant compte des goûts et motivations de la clientèle nationale et internationale ;
- prendre les dispositions idoines pour une redistribution équitable des revenus issus des activités touristiques.

5^{ème} étape : Mise en place des infrastructures appropriées

- aménagement des sites et leurs voies d'accès facilité d'accueil (très important)
- hébergement (Renforcement du Parc Hôtelier) ;
- restauration ;
- moyens techniques modernes de télécommunication ;
- boutiques, kiosques de vente des produits artisanaux ;
- espaces ludiques ;
- fourniture d'eau potable, électricité, et mise en place d'équipements sanitaires de base et de première urgence...

6^{ème} étape : Améliorer l'attraction touristique

- salubrité des sites ;
- faciliter l'accès aux sites par des panneaux qui informent progressivement le client jusqu'aux sites ;
- réserver un accueil chaleureux et informatif aux clients ;
- animation sur les sites ;
- restauration des sites ;
- sécurité : physique sur les routes, sur les sites et sur les espaces d'accueil, sécurité alimentaire, sécurité sanitaire, etc.

7^{ème} étape : Mise en réseau des sites.

Les biens et services touristiques doivent être mis en réseau pour plus d'information et d'appréciation par les consommateurs. Cette étape suppose :

- la nécessité d'encourager la mise en réseau des fonctions commerciales des sites : les pôles touristiques et les pays d'accueil doivent largement contribuer à la mise en réseau des différents sites. Cette action est autant plus impérative que les sites apparaissent nombreux et dispersés sur le territoire et que leur fréquentation est modeste. Dès lors, les fonctions commerciales, de réalisations d'études, de promotions, de communications pourraient plus souvent être mises en commun ;
- le développement des produits touristiques courts associant quelques sites : il est possible que tous les sites ne puissent s'engager, ou pas tout de suite, dans un programme de regroupement de moyens techniques et humains. Le développement des produits touristiques associant quelques sites pourrait être une première étape de mise en réseau des sites. Cela répondrait déjà en partie à l'attente du public, notamment étranger, en matière de circuit et de séjour.

8^{ème} étape : Adapter au mieux la formation des professionnels

En raison de la variété des biens et services touristiques et donc la variété des métiers, la compétence spécialisée des ressources humaines reste et demeure un atout capital de la valorisation du patrimoine par le tourisme. Au-delà des qualifications professionnelles disponibles, il est à envisager leur adaptation au travers d'une vaste politique de formation continue. Les modules suivants peuvent être animés au profit de certains acteurs (tableau V).

Tableau V : Tableau des propositions de modules de formation des acteurs

N° d'ordre	Acteurs identifiés	Module de formation
1	Collectivités locales	<ul style="list-style-type: none">- Conception et gestion des projets touristiques et culturels ;- Aménagement et gestion des sites patrimoniaux- Marketing territorial ;- Techniques d'approche des partenaires et de négociation du financement des projets touristiques.
2	Opérateurs privés, ONG, Associations, etc.	<ul style="list-style-type: none">- L'accueil commercial en milieux touristique et hôtelier ;- Techniques d'accueil, d'animation et de guidage;- Production et vente touristiques ;- Stratégie de fixation des prix des produits ou services touristiques.
3	Populations	<ul style="list-style-type: none">- Technique d'accueil ;- Techniques de vente ;- Entretien et gestion des sites touristiques.

Source : Résultats de l'enquête de terrain, 2018

9^{ème} étape : La promotion

Elle prend en compte plusieurs points :

- l'élaboration de divers documents : l'élaboration de dépliants et d'un guide touristique général devant servir de support aux guides de tourisme pour leur éviter les discours fantaisistes ;
- la demande de classement de certains sites au patrimoine mondial de l'UNESCO : L'inscription d'un site à ce patrimoine le conforte notamment vis à vis des médias internationaux ; elle facilite aussi la mobilisation des financements publics et privés destinés à mener de grands projets de préservation et de mise en valeur du site ;
- la réflexion continue sur un aménagement touristique adéquat et équilibré : en tant que pôle économique, l'industrie touristique doit

pouvoir diversifier ses produits et les rendre plus compétitifs sur le marché de consommation. C'est le cas de la commune de Ouidah qui aura impérativement besoin de ressources humaines qualifiées en communication et marketing culturels et touristiques, pour faire plus de visibilité sur les éventuelles offres touristiques culturelles et stimuler leurs consommations ;

- le renforcement de la coopération entre les organismes de promotion touristique : il n'est pas rare d'observer que des professionnels du tourisme ne fassent pas du tout la distinction entre les rôles respectifs des offices du tourisme, des collectivités territoriales et de l'Administration d'Etat. La réalisation d'une brochure commune expliquant leurs domaines respectifs de compétence pourrait pallier ce handicap ;
- l'amélioration de la qualité de l'information sur les produits touristiques : l'information, qu'elle soit en amont ou en aval pour attirer les touristes, et sur place pour les orienter, revêt une grande importance. Déjà des médias et autres structures spécialisées facilitent la conception et la diffusion de message publicitaire et désormais les technologies de l'information et de la communication (TIC) ouvrent des canaux nouveaux (E-tourisme) notamment vis à vis des touristes étrangers ;
- l'organisation des manifestations touristiques et culturelles sur le territoire communal : foire, salon, festival, éductours, workshop, café du patrimoine.
- La participation des acteurs aux foires et salons nationaux et internationaux du tourisme, etc.

10^{ème} étape : Mesures conservatoires, de protection et de sauvegarde des sites touristiques à proposer

- Mesures de conservation et classement des sites touristiques en péril ou menacés de destruction ou de disparition par arrêté communal et leur inscription sur la liste indicative du patrimoine national (liste de priorité).

Discussions et perspectives

La problématique examinée dans cette recherche s'inscrit dans une étude d'importance capitale qui porte sur les contraintes et stratégies de valorisation du patrimoine touristique dans la Commune de Ouidah. Dans un souci de recherche-développement, ceci permettra de promouvoir le tourisme pour le bien-être des populations. Il en ressort de cette recherche que la Commune de Ouidah dispose d'un riche patrimoine touristique qui est loin d'être exploité dans son entièreté mais aussi et surtout bénéficie d'une bonne situation géographique. Ce qui est confirmée par les travaux de terrain qui ont fait les mêmes constats dans le milieu d'étude. Mais depuis quelques temps on note une régression du taux de touristes dans la commune.

Cette situation est due à plusieurs contraintes d'ordre structurel et organisationnel qui représentent les éléments majeurs auxquels est confronté l'activité touristique. Ainsi donc beaucoup d'efforts restent à mener pour relever les nombreux défis liés à l'offre touristique et confirmer la place de choix qu'occupe la ville de Ouidah dans l'arène des destinations touristiques au Bénin.

A cet effet, le projet de la route des pêches constitue une vraie opportunité pour l'essor de la destination touristique Ouidah. Non seulement il permettra d'exploiter au mieux le potentiel touristique de la Commune mais constitue une véritable opportunité de développement tant pour les populations que les autorités à divers niveaux. e

L'ambition du gouvernement béninois est de faire du tourisme une filière de développement économique créatrice de richesses et d'emplois, une filière économique majeure et le principal outil de rayonnement du Bénin à l'international. Pour atteindre cet objectif, il est prévu dans le PAG quelques projets phares dans la commune de Ouidah :

- la reconstruction à l'identique de la cité historique de Ouidah, avec notamment l'aménagement d'un parcours mémoriel et la requalification

des circuits historiques afin de faire de Ouidah la destination phare du tourisme mémoriel.

- L'aménagement de stations balnéaires le long de la zone de développement touristique de la route des pêches pour en faire des espaces de loisirs et de détente et accueillir des hôtes de standing, ainsi que des établissements de luxe nichés dans la mangrove

Pour un essor harmonieux de l'activité touristique, nos suggestions vont à l'endroit des acteurs à divers niveaux.

Il s'agira de :

✓ inciter un engagement réel des autorités à divers niveau et une motivation des acteurs touristiques dans le but de permettre à la localité de mener de façon sécurisante la lutte contre la pauvreté. Des objectifs spécifiques méritent d'être assigner au secteur touristique et peuvent se résumer comme suit :

- assurer l'entretien et la conservation du patrimoine touristique de la Commune ;
- aménager et maintenir en bon état de praticabilité des axes reliant les lieux touristiques.
- ✓ la Commune doit élaborer un plan d'urbanisme et de lotissement de son chef-lieu de Commune et l'étendre progressivement dans les arrondissements. Ainsi l'installation de la population sera postérieure aux lotissements des lieux ;
- ✓ aménager les voies d'accès aux sites touristiques ;
- ✓ améliorer la couverture en eau potable, en électricité et téléphone dans les arrondissements où existent ces sites ;
- ✓ équiper l'Office du Tourisme et lui doter de moyens pour son fonctionnement ;
- ✓ augmentation des infrastructures d'hébergement et ceci de bonne qualité ;

- ✓ Participer aux salons et foires touristiques dans le but d'une bonne vente de la destination Ouidah ;
- ✓ Elaborer et vulgariser la liste des festivals et grands évènements touristiques de la ville suivant un calendrier approprié.
- ✓ Procéder à la formation des guides afin de combler les attentes des touristes.

Ces différents axes de réflexions faisant objet de plusieurs propositions permettront d'orienter les actions pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un véritable programme technique de gestion du tourisme dans la Commune de Ouidah. Ainsi on pourra se poser la question de savoir si cette activité aura la capacité de dynamiser durablement le marché du travail et d'offrir des opportunités de revenus durables aux populations.

Après l'analyse des résultats, le modèle FFOM ou SWOT a été utilisé pour ressortir et approfondir l'analyse des résultats surtout en termes de forces, faibles, opportunités et menaces. La figure 7 montre le modèle FFOM ou SWOT mis en exergue pour l'analyse des résultats.

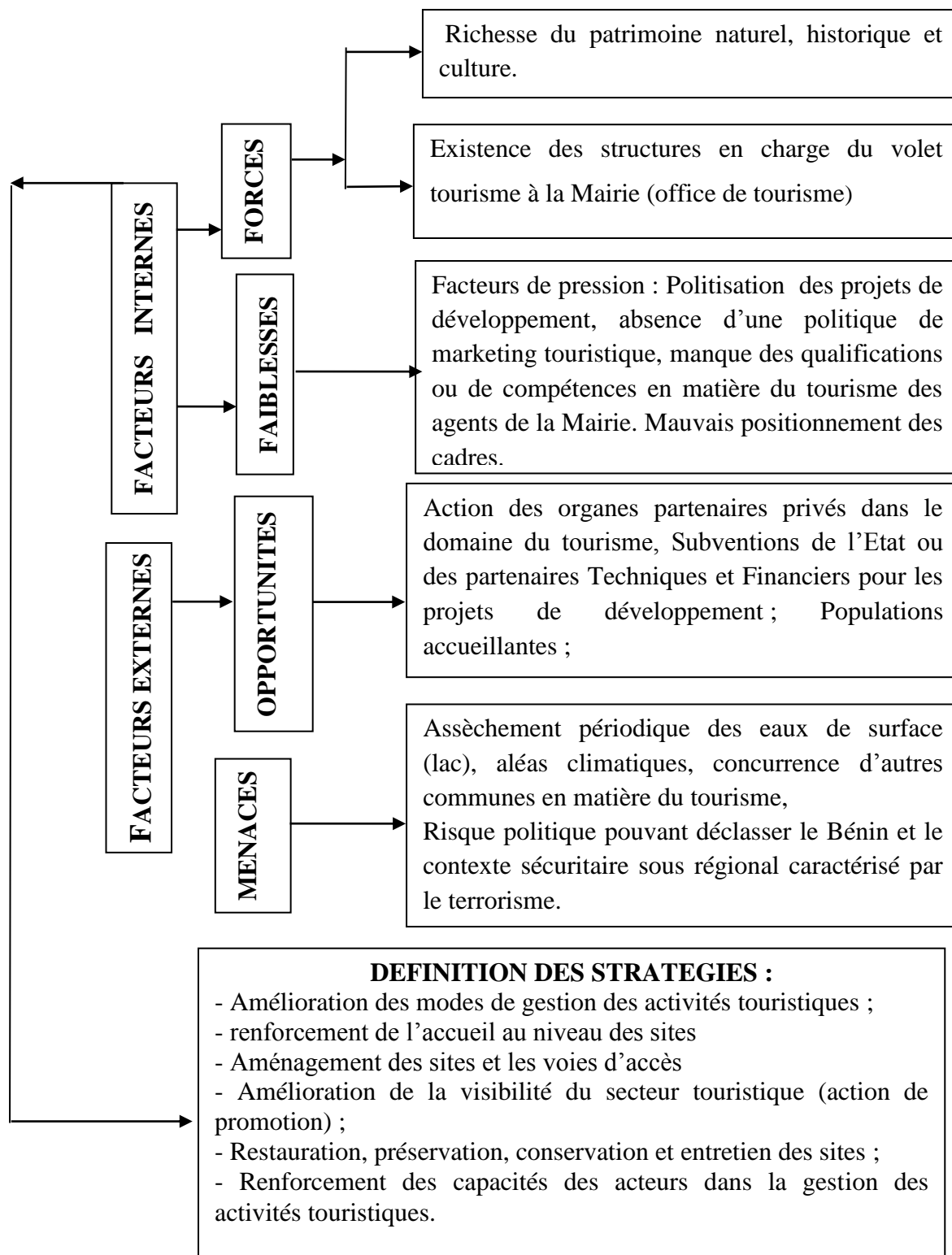


Figure 7: Modèle d'analyse des contraintes touristiques et stratégies de valorisation dans la Commune de Ouidah.

Conclusion

Au terme de cette étude, il ressort que les populations de Ouidah disposent d'importantes offres patrimoniales touristiques pouvant satisfaire les besoins des touristes. Ces offres patrimoniales sont catégorisées en deux groupes. Il s'agit du patrimoine matériel regroupant les sites touristiques naturels, les sites archéologiques, artistiques; et du patrimoine immatériel regroupant les temples des pythons, le complexe culturel Daagbo Hounon, la forêt sacrée kpassè. En outre, plusieurs services sont offerts aux touristes. Il s'agit du transport touristique, de l'hébergement, de la restauration et du guidage. L'ensemble de ces offres constitue une source de revenus permettant aux populations de la Commune de lutter contre la pauvreté vu la fréquentation mensuelle atteignant en moyenne 2'000 touristes pour certains mois au cours de la saison touristique (décembre à mai).

Par ailleurs, l'activité touristique est confrontée à un certain nombre de problèmes liés au dysfonctionnement au niveau de l'Etat avec l'absence d'objectifs, de stratégies et de plan d'actions efficaces ; l'insuffisance d'organisation des opérateurs privés ; la faible promotion et marketing touristique

Ainsi il en ressort des approches de solution assorties d'un passage en revue des rôles des différents responsables dont la promptitude et la détermination à faire appliquer les textes, à réguler la pratique du tourisme, à impacter pour augmenter le flux des visiteurs dans la commune serait d'un apport sérieux pour la remise à niveau de l'activité touristique.

Il est important de retenir que le tourisme est une activité capitale qui préoccupe les autorités locales et nécessite davantage l'implication des populations dans la perspective de préserver le patrimoine et rentabiliser le tourisme pour le développement de la Commune. C'est pourquoi pour de prochaines études, les réflexions se pencheront sur la gestion participative du patrimoine touristique et développement local dans la Commune de Ouidah.

Bibliographie

Affolabi S. (1999) : Patrimoine Culturel et Tourisme : Projet de création d'un réseau de village d'accueil touristique du Bénin. Dossier du projet pour l'obtention du diplôme d'administrateur/Conseiller Culturel, Lomé, 149p.

Akama J. (2007) : Tourisme et Développement Socio-économique dans les Pays en voie de développement : Étude du Cas de Recours Mombasa au Kenya, Journal de tourisme soutenable, vol. 15, n° 6, 748 p.

Benhamou F. (2011) : *Valoriser le Patrimoine Culturel de la France*, Conseil d'Analyse Économique, Paris, p. 167.

Amrah Y. (2013) : Les contraintes socioculturelles du développement de l'activité touristique en Algérie. Cas Pratique : Hôtel Etatique les Hammadites. Mémoire de Master. Université de Bejaïa ; 100p.

Blanke j. et Chiesa t. (2013) : *The Travel & Tourism Competitiveness Report, Reducing Barriers to Economic Growth and Job Creation*, Genève, World Economic Forum, p. 517.

Boyer M. (2003) : "Le tourisme en France", Editions EMS, Paris.

Cazes G. (2006) : La problématique des impacts du tourisme : réflexion sur quelques évolutions significatives. in *Tourisme et société : mutations, enjeux et défis*, pp. 87-94. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

CES (2010) : La contribution du secteur du tourisme à l'économie béninoise 20p.

Dagnitche O. (2008) : Les hôtels du Bénin : Normes et qualification du personnel face aux exigences du tourisme international, cas des villes de Porto-Novo et de Cotonou. Mémoire de Maitrise en JA/INJEPS, UAC, 80 p.

Dossou gbete D. et Fakambi Y. (1993) : « Exploitation des sites touristiques de Ouidah : contraintes et perspectives », mémoire de maîtrise en géographie, Université d'Abomey-Calavi.

- Durant O. (2002) : Tourisme, ethnotourisme, écotourisme, in bio contact ; PP 42-46.
- Durferme B. (2006) : Expansion du tourisme international : gagnants et perdants, *Alternatives Sud*, vol. 13, 22 p.
- Greffe X. (2000) : Territoires en France : les enjeux économiques de la décentralisation, Paris, Economica, 304 p.
- GREFFE X. (2003) : *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, La documentation française, p. 384.
- Hodonou G. (2006) : Evaluation et gestion du patrimoine touristique de la commune de Ouidah, Mémoire de Maîtrise en Géographie, FLASH, UAC 86 pages.
- Hoerner J. M. (1997) : Géographie de l'industrie touristique, ellipses, Ed Marketing, S A, 1997,P23.
- Hoerner J.M. (2008) : Géopolitique du tourisme, Paris, Éditions Armand Colin, 197 p.
- Honey M. S. (1999) : Ecotourism and sustainable development : who owns paradise ? Washington, DC : Island Press, 405p.
- IES (2002) : Rapport Sur un Projet Pilote d'Ecotourisme Communautaire à Sette Cama, Libreville, Programme Sectoriel de Valorisation des Aires Protégées, composante III ; Union Européenne.
- Jamot F. (2003) : La protection des immeubles au titre des Monuments historiques, Manuel méthodologique, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, p. 269.
- Labat C. (2000) : Commercialisation de la culture, tourisme N° 9 – Patrimoine I, Erith Toulouse.
- Lamic J. P. (2009) : Ecotourisme et gouvernance participative, Sainte-Foy (Qué.), Presses de l'Université du Québec, 234 p.
- Merlin P. (2008) : Tourisme et aménagement touristique, des objectifs inconciliables ? La documentation française, 2008, P75-76.

Napoli T. (2002) : Tourisme et valorisation du patrimoine, tourisme N° 11 – Patrimoine III Erith, Toulouse.

Natonnagnon I. D. (2014) : Patrimoine culturel et développement touristique de la ville de Porto-Novo, mémoire de master en Tourisme et Hôtellerie 58 p.

Nicolas, Y. (2006) : L'analyse d'impact économique de la culture, Principes et limites, Document de travail n° 1271, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, Délégation au développement et à l'action internationale, DEPS, p. 19.

OMT (2006) : Baromètre du Tourisme mondial, vol. 4, n° 2.

OMT (2008) : Projet : Un compte pour le tourisme.

OMT (2010) : Faits saillants OMT du tourisme : édition 2010, 15 p.

OMT (2013) : Le tourisme et la Réduction de la pauvreté : recommandations pour l'action.

Pecqueur B. (1999) : Le développement local, Paris, syros, collection Alternatives économiques.

UNESCO (2008): IMPACT publication: Sustainable Tourism and the Preservation of the World Heritage Site of the Ifugao Rice Terraces Philippines, Paris, UNESCO, p. 91.

Sadouni R.et Chebout S. (2005) : L'écotourisme une opportunité pour le tourisme algérien : Cas duparc d'El Kala, willaya d'el Tarf, mémoire de fin d'études de licence, ENST, Juin 2005, P24-25.

Sego Sounon B. (1993) : « Potentialités et contraintes de valorisation des sites touristiques dans le Borgou-Nord », mémoire de maîtrise en géographie, Université d'Abomey-Calavi.

UNWTO(2014) : Faits Saillants OMT du tourisme, éd. 2014, 2013, 2011, mkt.unwto.org/fr/.../faits-saillants-omt-du-tourisme-edition-2014.

Vellas F. (2003) : Le tourisme international et la mondialisation, in *Le tourisme au XXIe siècle*, pp. 369-381, Paris, Éditions l'Harmattan.

Vellas F. (2004) : Le développemnt durable du tourisme et la réduction de la pauvreté. Cotonou, Bénin, 105p.

Vo Sang X. L. (2000) : « valorisation, patrimomalisation et préservation » dans le tourisme « concept et problème » université Van Lang, Ho Chi Minh Ville, Département tourisme.

Liste des tableaux

Tableau I : Synthèse des centres de documentation parcourus et les types d'informations collectées	17
Tableau II : Groupes cibles interrogés	19
Tableau III : Manifestation culturelles et culturelles Périodique	48
Tableau IV : liste des Hôtels de la commune de Ouidah	51
Tableau V : Tableau de proposition de modules de formation des acteurs	70

Liste des figures

Figure 1: Modèle d'analyse SWOT	21
Figure 2: Situation géographique de la Commune de Ouidah	23
Figure 3 : Répartition par catégories de touristes à Ouidah	53
Figure 4 : Evolution mensuelle de la fréquentation à Ouidah	54
Figure 5 : Répartition spatiale des sites touristiques de la Commune de Ouidah	55
Figure 6 : Organigramme de l'Office de Tourisme de Ouidah	63
Figure 7 : Modèle d'analyse des contraintes touristiques et stratégies de valorisation dans la Commune de Ouidah	75

Liste des planches

Planche 1 : Quelques sites touristiques naturels dans la Commune de Ouidah	37
Planche 2 : Quelques sites du circuit de la Route de l'Esclave	40
Planche 3 : Quelques danses des divinités de la Commune de Ouidah	42
Planche 4 : Quelques objets d'art fabriqués par les artisans dans la Commune de Ouiah	43
Planche 5 : Complexe Culturel DAAGBO HOUNON	45

Liste des photos

Photos 1 et 2 :	37
Photo 3 : Musée d'Histoire de Ouidah (ex-Fort portugais)	38
Photo 4 : Musée de la Fondation Zinsou	39
Photo 5 : Case de Brésil	39
Photo 6 à 11 :	40
Photo 12 : Dance de Bourian	44
Photo 13 : Temple des Pythons	45
Photo 14 : Forêt sacrée de Kpassè	46
Photo 15 : Place de la fête des jumeaux à Ouidah	47
Photo 16 : Hôtel Terra Nostra	50

ANNEXES

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX POPULATIONS DES VILLAGES OU QUARTIERS

Date :

Arrondissement :

Village :

Quartier :

Nom et Prénom (s)

Ethnie: Kotafon Âdja Fon Gun Yoruba Nago Autre

Lieu de résidence :

Age : ≤ 20 ans > 20 ans < 40 ans

Niveau d'instruction : analphabète primaire secondaire supérieur

Sexe : Masculin Féminin

1- Quelles sont les activités que vous pratiquez dans votre village/quartier ?

Pêche agriculture Elevage l'erce Tourisme Saliculture
Artisanat

2- Quelle est l'activité prédominante ?

Pêche agriculture Elevage l'erce Tourisme Saliculture
Artisanat

3- Existe-t-il des manifestations culturelles et cultuelles dans la Commune ?

Oui Non

4- Si oui, lesquelles ?

5- Les touristes viennent-ils souvent participer à ces manifestations ?

6- Quelles sont celles qui sont dignes d'intérêt touristique? (celles qui intéressent plus les touristes)

7- L'accès à ces manifestations par les touristes est-il payant ?

8- Combien paie un touriste ?

9- A quoi sert cet argent ?

10- Quelles sont les périodes de grandes affluences ?

11- Pourquoi cette période ?

9- Que proposez –vous pour y remédier ?

R :

10- Est-ce que vous avez envisagé des projets aux intérêts touristiques dans la commune ?

Oui

Non

QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES TOURISTES EN VISITE DANS LA COMMUNE DE OUIDAH

Date :

Arrondissement :

Village :

Quartier :

Nom et Prénom (s)

Lieu de provenance :

Age : ≤ 20 ans > 20 ans < 40 ans

Niveau d'instruction : analphabète primaire secondaire supérieur

Sexe : Masculin Féminin

1. Qu'est-ce qui vous a motivé à effectuer le voyage sur Ouidah ?.....
2. Qu'avez-vous visité ?.....
3. Qu'est-ce qui vous a émerveillé ?
4. Etes-vous satisfait de cette visite ?.....
5. Comptez-vous revenir ?.....
6. Que gardez-vous en souvenir ?.....
7. Quelles sont les difficultés d'ordre touristique rencontrées au cours de votre visite ici.....
8. Que faire pour y remédier selon vous.....

Table des matières

Dédicace	3
Remerciements	4
Sigles et acronymes	5
Résumé /Abstract.....	6
Abstract.....	6
Introduction.....	7
CHAPITRE I :	
CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	9
1.1 Cadre théorique.....	9
1.1.1 Point des connaissances	9
1.1.2 Clarification des concepts	12
1.1.3 Problématique.....	13
1.2 Approche méthodologique	16
1.2.1 Collecte des données.....	16
1.2.1.1-Recherche documentaire.....	16
1.2.1.2- Enquêtes de terrain.....	17
1.2.2 Techniques et outils de collecte des données.....	19
1.2.2.1- Technique de collecte des données.....	19
1.2.2.2- Outils de collecte des données.....	20
1.2.3 Méthodes de traitement des données et analyse de résultats.....	20
CHAPITRE II :	
PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE ET CADRE CONCEPTUEL.....	22
2.1- Présentation de la Commune de Ouidah.....	22
2.1.1- Situation géographique et découpage administratif.....	22
2.1.2 Brève présentation Historique de la ville de Ouidah.....	24
2.1.3 Caractéristiques Climatiques, géologiques et pédologiques du secteur d'étude.....	26
2.1.4 Caractéristiques humaines.....	28
2.2 Cadre conceptuel	29
2.2.1 Notion du tourisme.....	29
2.2.2 Notion du patrimoine.....	32
2.2.3 Tourisme et Patrimoine.....	34

CHAPITRE III :

TYPLOGIE DES OFFRES PATRIMONIALES TOURISTIQUES DANS LA COMMUNE DE OUIDAH.....	36
3.1 Types d'offres patrimoniales touristiques dans la Commune de Ouidah.....	36
3.1.1 Offre originelle.....	36
3.1.1.1 Patrimoine naturel.....	36
3.1.1.2 Patrimoine culturel matériel.....	37
3.1.1.3 Patrimoine culturel immatériel.....	43
3.1.1.4 Patrimoine Cultuel.....	44
3.1.2 Offre dérivée dans la Commune de Ouidah.....	49
3.1.2.1 Transports touristiques.....	49
3.1.2.2 Hébergement.....	50
3.1.2.3 Restauration.....	51
3.1.2.4 Guidage.....	51
3.2 Demande touristique dans la Commune de Ouidah.....	52
3.3 Saison touristique.....	53

CHAPITRE IV :

CONTRAINTES TOURISTIQUES ET STRATEGIES DE VALORISATION DANS LA COMMUNE DE OUIDAH.....	57
4.1 Contraintes touristiques dans la Commune de Ouidah.....	57
4.1.1 Contraintes d'ordre structurel, organisationnel et institutionnel.....	57
4.1.2- Contraintes technique.....	59
4.2 Contraintes de valorisation des sites touristiques.....	62
4.2.1 Problèmes liés aux structures locales de gestion du tourisme.....	62
4.2.2 Faiblesses de la politique de promotion et de marketing.....	63
4.3 Proposition d'une stratégie de valorisation du patrimoine touristique dans la commune de Ouidah.....	66
Discussions et perspectives.....	72
Conclusion.....	76
Liste des figures.....	81
Liste des planches.....	81
Liste des photos.....	81
ANNEXES.....	82
Table des matières.....	86